

(1)

(N° 141.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1898.

XV.

BUDGET

DES

RECETTES ET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

POUR L'EXERCICE 1898.

Les annexes seront publiées demain 22 avril.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1898 comporte un ensemble de crédits s'élevant à fr. 71,218,630 53 et des recettes évaluées à 34,632,740 17 y compris 16,000,000 de francs à recevoir des Pays-Bas pour prix de la cession des sections néerlandaises des lignes de Tilbourg-Turnhout, d'Anvers à la frontière prussienne vers Gladbach, de Hasselt-Maestricht-Aix-la-Chapelle et de Hasselt-Eindhoven, ainsi qu'une somme de 12,414,052 francs versée précédemment au Trésor du chef de la cession de la section néerlandaise de l'Anvers-Rotterdam, soit ensemble 28,414,032 francs.

La différence, soit. fr. 36,585,890 36

représente le montant à couvrir éventuellement par l'emprunt.

Le Budget extraordinaire pour l'exercice 1897, qui fait l'objet de la loi du 9 août 1897, a été voté :

En dépenses, à. fr. 57,558,443 98
En recettes, à 6,048,600 62

On croit devoir indiquer ici, par Département ministériel, comme on l'a fait en 1897, le montant des crédits afférents à des dépenses qui étaient naguère inscrites au Budget extraordinaire et qui sont incorporées dans les Budgets ordinaires votés ou en projet pour 1898, sous la rubrique « Dépenses exceptionnelles » :

Ministère de la Justice	fr.	691,250	»
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . .		1,283,355	»
— de l'Agriculture et des Travaux publics . . .		1,820,334	»
— de l'Industrie et du Travail		240,000	»
— de la Guerre		4,045,000	»
— des Finances		1,925,000	»
— — (Dette publique)		150,000	»

Soit un ensemble de crédits s'élevant à. fr. 10,154,939 »

qui seront couverts par les ressources ordinaires au lieu d'être imputés sur l'emprunt.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On vient de voir que les dépenses exceptionnelles de la Guerre incorporées au Budget ordinaire pour 1898 s'élèvent à 4,045,000 francs.

Il est à propos de rappeler ce qui a été fait sur le même terrain pour l'exercice 1897.

La note préliminaire du Budget extraordinaire de 1897 (*Doc. parl. n° 196*), après avoir constaté que les dépenses exceptionnelles portées au Budget ordinaire du Ministère de la Guerre pour 1897 s'élevaient à . fr. 4,503,976 43 annonçait la création d'un fonds spécial pour l'amélioration du casernement. Ce fonds a été créé par la loi du 9 août 1897; il s'élève à 20 millions de francs, dont 10 millions, prélevés sur les ressources ordinaires du Trésor, ont été rattachés au Budget de 1897, ci 10,000,000 »

TOTAL. . . fr. 14,503,976 43

représentant le résultat, pour l'exercice 1897, de la réforme budgétaire en ce qui concerne les dépenses d'ordre militaire.

Abstraction faite de quelques reliquats de crédits auxquels se rapporte l'article 2, le projet de Budget extraordinaire pour 1898 ne contient — pas plus que celui de 1897 — aucun crédit se rattachant à la défense nationale.

A côté de l'inscription à l'ordinaire des dépenses non permanentes qui ne sont pas directement productives, la réforme de comptabilité budgétaire inaugurée en 1895 comprend le transfert, du Budget des Voies et Moyens au Budget extraordinaire, de la recette provenant des fonds d'amortissement demeurés sans emploi.

Voici à quel chiffre se montent les crédits inscrits au Budget de la Dette publique de 1897 qui, n'ayant pas trouvé leur emploi en rachats de titres, seront portés en recette au Budget extraordinaire de 1898 :

1° Dotation de l'amortissement fr. 4,857,363 43

2° Deuxième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liège et La Louvière 688,344 74

ENSEMBLE. . . fr. 5,245,708 17

Il importe de faire connaître dans quelles conditions, au point de vue des engagements du Trésor, le projet de Budget extraordinaire pour l'exercice 1898 est présenté aux Chambres législatives.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A la date du 1^{er} janvier 1898, il restait disponible sur les crédits extraordinaires votés précédemment :

1 ^o Sur les crédits ou parties de crédits reportés de l'exercice 1896 et pouvant encore recevoir des imputations jusqu'au 31 décembre 1898	fr. 17,928,370 62
2 ^o Sur les crédits alloués par les lois des 6 mars, 27 juin et 9 août 1897 (cette dernière loi contenant le Budget extraordinaire), lesquels peuvent recevoir des imputations jusqu'au 31 décembre 1899	fr. 41,908,437 18
	<hr/>
Soit un total de	fr. 59,837,027 80

constituant les engagements du Trésor au 31 décembre 1897.

Si à ce disponible on ajoute les crédits qui font l'objet des articles 1 ^{er} et 2 du projet de Budget extraordinaire pour l'exercice 1898, soit	fr. 71,218,630 53
---	-------------------

on obtient un total de crédits extraordinaires s'élevant à fr. 131,055,658 33

On trouvera dans l'Exposé général de la situation du Trésor au 1^{er} janvier 1898 l'indication des opérations en recettes et en dépenses effectuées en 1897 sur le service extraordinaire, ainsi que la situation de la dette au 31 décembre 1897.

Les crédits sollicités de la Législature par le projet de Budget extraordinaire pour l'exercice 1898 sont justifiés de la manière suivante :

ARTICLE 1^{er} DU PROJET DE LOI.1^o MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

A. ROUTES ET BATIMENTS CIVILS.

ARTICLE 1^{er}. — *Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats.*

Crédit demandé : 2,500,000 francs.

Ce crédit permettra de continuer les travaux en cours et d'en commencer d'autres, parmi lesquels les routes d'Arendonck à Weelde; de Meerle à Barle-Duc; de Kinroy à Kessenich, et autres routes limbourgeoises; la 3^o section

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de la route de la Lienne; les routes de Corbion à Sugny; de Goyet à Strud; de Tamise à Cruybeke; les ponts de Knesselaere, de Hamme, de Gendron-Selle, de La Roche, de Durbuy; les ponts militaires de la route du Schyn à Anvers, etc., etc. Le prix de rachat du pont de Seraing sera également imputé sur ce crédit.

ART. 2. — École de médecine vétérinaire : travaux de construction.

Crédit demandé . 650,000 francs.

Le crédit de 800,000 francs voté en 1895 a permis de pourvoir en partie aux frais de grosse construction de cinq des quatorze bâtiments qui composeront la nouvelle École de médecine vétérinaire.

Le nouveau crédit est nécessaire pour couvrir la dépense à résulter des travaux du gros œuvre des bâtiments restants.

Il est à remarquer que la majeure partie du crédit précité de 800,000 francs alloué par la loi budgétaire du 11 septembre 1895, soit une somme de fr. 483,087 03, a dû être annulée le 31 décembre 1897.

B. AGRICULTURE.**ART. 3. — Achat des bâtiments et des terrains de l'École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde.**

Crédit demandé : 95,000 francs.

L'État tient en location de M^{me} de Bavay, moyennant un loyer de fr. 4,507 51, les bâtiments et terrains de l'École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Le prix de location était antérieurement de 5,174 francs. Dans la location actuelle, il avait déjà été tenu compte dans une large mesure de la baisse du prix de location des terres.

L'immeuble a une contenance de 12 hectares 86 ares 5 centiares et comprend un vaste bâtiment d'école, la maison du directeur, la maison du concierge-portier, les serres et les annexes. D'autre part, en cas de résiliation ou de fin de bail, le Gouvernement aurait dû faire abandon des installations qui ont été successivement établies pendant la période de plus de vingt-cinq années d'existence de l'école fondée par feu M. de Bavay, ainsi que des arbres, espaliers, arbrisseaux, en un mot de tout le contenu d'un vaste jardin horticole, y compris les serres.

L'acquisition, qui s'impose au moment où le Gouvernement projette de nouvelles immobilisations en rapport avec les exigences de l'enseignement, constitue donc une excellente opération financière.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**ART. 4. — Terrains incultes domaniaux. Boisement.**

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit est destiné notamment à couvrir les dépenses à résulter du boisement des terrains incultes domaniaux récemment acquis ou à acquérir dans l'avenir. Il permettra également d'entreprendre sérieusement la mise en valeur des hautes fanges de l'Hertogenwald, d'une superficie de 2,000 hectares : une mise de fonds de 300 francs en moyenne par hectare étant nécessaire pour les rendre productives, le crédit de 100,000 francs permettra de boiser environ 300 hectares.

C. TRAVAUX HYDRAULIQUES.**ART. 5. — Meuse. — Expropriations et travaux.**

Crédit demandé : 750,000 francs.

Ce crédit est demandé en vue de permettre la continuation des travaux d'amélioration en cours d'exécution, notamment ceux de normalisation du bief Huy-Ampsins, ceux de rectification de la rive droite dans la traverse de Seraing, ainsi que les travaux d'élargissement de la dérivation de la Meuse à Liège, en aval du pont d'Amercœur.

Le crédit sollicité permettra, en outre, d'entamer de nouveaux travaux, notamment les modifications à apporter au pont de Huy dans l'intérêt de la navigation et de l'écoulement des crues.

ART. 6. — Canaux houillers. — Expropriations et travaux.

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Les travaux de reconstruction de l'écluse n° 53 (porte de Flandre, à Bruxelles) du canal de Charleroi à Bruxelles sont terminés.

Les pièces nécessaires à l'adjudication des travaux de mise à grande section de la partie du canal de Charleroi à Bruxelles située sur le territoire de Seneffe sont dressées et les travaux seront commencés aussitôt que l'État disposera des terrains nécessaires à leur exécution.

On poursuit activement l'élaboration des plans des emprises en ce qui concerne les autres parties du canal.

On a commencé les acquisitions de terrains pour le raccordement du canal de Charleroi à Bruxelles avec celui de Bruxelles au Rupel.

Les travaux de construction de la dernière section du canal du Centre viennent d'être réadjugés, et l'on prépare les pièces nécessaires à la mise en adjudication des parties métalliques des trois ascenseurs, dont les maçonneries sont établies.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 7. — *Escaut. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 900,000 francs.

Le Gouvernement vient d'adjuger les travaux de régularisation et de redressement du fleuve entre les écluses de Synghem et de Semmerzaeke, ainsi que ceux du prolongement, jusqu'aux prairies de Melden, de la maîtresse-rigole entre Berchem et Audenarde.

On dresse les plans des emprises à effectuer pour l'amélioration du bief compris entre Audenarde et Synghem.

Sur l'Escaut maritime, les travaux de reconstruction du pont de Termonde et de régularisation du fleuve aux abords de cet ouvrage sont en voie d'achèvement, et ceux d'amélioration de l'Escaut entre la traverse de Wetteren et la commune de Schellebelle sont en pleine activité.

On dresse le projet des travaux d'amélioration du fleuve entre les ponts de Melle et de Wetteren.

ART. 8. — *Ruisseau de l'Espierre. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Ce crédit remplace celui qui a été annulé le 31 décembre 1897; il sera éventuellement affecté à la construction du barrage de Leers.

ART. 9. — *Senne et Dyle. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit sera consacré à la continuation des travaux d'amélioration de la partie de la Senne reprise par l'État, et de ceux qui sont destinés à mettre la ville de Malines à l'abri des inondations de la Dyle.

ART. 10. — *Canal de dérivation de la Lys. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

De même que le crédit reporté de l'exercice 1896, ce nouveau crédit est destiné à l'exécution des travaux nécessaires pour rendre le canal de dérivation de la Lys navigable jusqu'au village de Maldeghem.

ART. 11. — *Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 2,000,000 de francs.

Ce crédit est sollicité en vue de l'exécution des travaux d'amélioration du canal de Gand à Terneuzen, tant sur le territoire belge que sur le territoire néerlandais. Les travaux sont entamés dans la traverse de Selzaete.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Une partie du crédit de 200,000 francs alloué au Budget des Dépenses extraordinaires de 1896 sera utilisée pour l'approfondissement du canal de Furnes à Dunkerque. L'excédent de ce crédit et le nouveau crédit sollicité permettront d'entamer les travaux d'élargissement à effectuer aux canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues en vertu de la convention conclue avec le Gouvernement français.

ART. 13. — *Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux. — Dragages.*

Crédit demandé : 3,000,000 de francs.

Les travaux de construction de 2 kilomètres de murs de quai sur la rive droite de l'Escaut, en amont d'Anvers, sont en pleine activité.

On continue d'élargir et d'approfondir la nouvelle passe de l'Escaut créée en aval d'Anvers, au droit du fort Philippe.

ART. 14. — *Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. — Dragages.*

Crédit demandé : 3,000,000 de francs.

Les travaux d'extension des installations maritimes d'Ostende viennent d'être adjugés et sont sur le point d'être entamés.

D'après le résultat de l'adjudication, la dépense à laquelle ces travaux donneront lieu sera de 9,240,000 francs.

Les travaux de dragage à l'extrémité est du Stroombank, en vue de dégager la petite rade d'Ostende, sont en pleine activité.

ART. 15. — *Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux. — Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires membres de la Commission mixte de contrôle.*

Crédit demandé : 3,000,000 de francs.

Ce crédit est destiné à faire face aux dépenses résultant de la convention relative à l'établissement d'un port à la côte, près de Heyst.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2^e MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.ART. 16. — *Chemin de fer. — Voies et travaux.*

Crédit demandé : 17,636,000 francs.

A. — Travaux fr. 4,786,700 »

Ce crédit sera affecté aux dépenses suivantes :

1^o Continuation des travaux d'aménagement des gares d'Anvers ;

2^o Ateliers des voitures, à Malines ;

3^o Bâtiments et voies : travaux nouveaux ou d'achèvement sur divers points du réseau, notamment à Malines, Schaerbeek, Louvain, Landen, Ostende, Saint-Denis-Westrem, Soignies, Saint-Ghislain, Bruxelles-Chartreux, Piéton, Wachtebeke, Wetteren, Gyseghem, etc.

B. — Travaux généraux 4,985,000 »

Ouverture de haltes et points d'arrêt ; établissement de gares ; jonctions de raccordements particuliers ; installations électriques (bâtiments et fondations) ; fondations de machines, outils et engins de traction ; fondations de ponts à peser ; barrières roulantes ; suppression de passages à niveau ; ameublement, instruments et outils en extension ; travaux en vue d'éviter les accidents du travail ; travaux de sécurité et établissement de garde-corps aux ouvrages d'art ; travaux d'hygiène ; établissement de trottoirs pour l'embarquement des voyageurs dans les stations intermédiaires ; établissement de voies de garage en cul-de-sac sur les lignes rapides ; établissement de voies de manœuvre en cul-de-sac à l'extrémité des faisceaux de voies pour marchandises ; travaux pour obvier aux dangers d'incendie ; travaux en vue de pourvoir d'eau potable les stations, les ateliers et les maisonnettes ; pavements dans les ateliers ; application du dispositif Plateau dans la manœuvre des barrières, etc.

C. — Travaux d'amélioration et de parachèvement des lignes reprises 2,000,000 »

D. — Chemins de fer en construction, raccordements aux stations, dédoublements de voies, études de construction de lignes, notamment :

a) 1^o Construction de la section de Spontin à Bauche, de la ligne de Ciney à Yvoir 1,800,000 »

A REPORTER. . . fr. 13,271,700 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. fr.	13,271,700 »
2° Ligne de Muno.		50,000 »
3° Ligne de Mons à Boussu.		1,000,000 »
b) Dédoublément de la partie de la ligne de Denderleeuw à Courtrai comprise entre Courtrai et Audenarde		935,000 »
E. — Rails.		908,000 »
Somme nécessaire pour couvrir la différence du prix résultant de l'augmentation du poids des rails, des accessoires et des appareils spéciaux.		
F. — Ponts à peser, grues hydrauliques, plaques tournantes et matériel spécial		500,000 »
G. — Pierrailles destinées à augmenter, sur les lignes à circulation rapide, l'épaisseur de la couche de ballast.		100,000 »
H. — Installation d'appareils Saxby, établissement de serrures spéciales aux excentriques, installation de dromoscopes et de dromopétards, établissement du block-system entre Luttre et Jumet		519,300 »
I. — Rachat de la ligne vicinale Sichem-Montaigu, par suite de la reprise du Grand-Central belge qui exploite cette ligne		355,000 »
	TOTAL. fr.	<u>17,636,000 »</u>

ART. 17. — *Chemins de fer. — Traction et matériel.*

Crédit demandé : 15,197,250 francs.

A. — Matériel de traction et de transport :

127 locomotives fr.	8,728,215 »
108 tenders	713,125 »
26 fourgons	137,280 »
1341 wagons	4,048,630 »
	<u>13,627,250 »</u>

B. — Installation de traction et d'éclairage électrique. fr. 1,370,000 »

C. — Outillage. 200,000 »

TOTAL. fr. 15,197,250 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 2,570,000 francs.

Ce crédit est destiné :

1° A la construction, à l'agrandissement, à l'appropriation et à l'ameublement de bureaux de poste, notamment à Gand, Liège, Anvers, Courtrai, Tournai, Ostende, Dinant, Huy, Hasselt, etc.;

2° A la continuation des travaux de l'hôtel destiné aux administrations centrales des Postes et de la Marine;

3° Au paiement de la somme de 70,000 francs en exécution de la transaction conclue avec les héritiers Vanden Kerchove, le 30 octobre 1897, pour la suppression de l'accès à l'Hôtel des Postes de Bruxelles par le passage des Postes.

ART. 19. — *Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc.*

Crédit demandé : 3,266,000 francs.

A. — Télégraphes; lignes et bureaux.

Création de bureaux télégraphiques, établissement de lignes pour le raccordement de ces bureaux, établissement de fils supplémentaires, installation d'appareils parleurs - récepteurs, d'appareils de communication directe, de supports avec caisse de résonance, etc. . . fr. 62,925 »

B. — Locaux. — Télégraphes et téléphones.

Amélioration de l'installation de l'Hôtel central des Postes et des Télégraphes, à Bruxelles. Acquisition d'immeubles, construction et amélioration de bâtiments, notamment à Bruxelles, Anvers, Gand, Courtrai, Hasselt, Saint-Trond, Mons, Charleroi, etc. 1,387,975 »

C. — Réseaux téléphoniques.

Construction de nouveaux réseaux, réfection de réseaux repris, doublement des fils dans les réseaux, plus-value résultant de l'emploi de fils de bronze pour remplacer les fils télégrapho-téléphoniques en fer, etc. 571,900 »

D. — Circuits téléphoniques, notamment Bruxelles-Tournai vers Lille, Arlon à la frontière vers Luxembourg, Namur-Liège, Namur-Ciney; rattachement des réseaux de la province de Luxembourg au réseau général 102,200 »

E. — Transfèrement des bureaux centraux de Bruxelles, de Charleroi et de Roulers; établissement d'un réseau téléphonique souterrain à Bruxelles, etc. 1,171,000 »

TOTAL. . . fr. 3,266,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Marine.*

Crédit demandé : 78,000 francs.

Ce crédit est demandé à l'effet de compléter :

<i>A.</i> — Les crédits accordés pour l'érection d'un bâtiment à Ostende où seront installés l'École de navigation ainsi que les bureaux du commissariat maritime et du pilotage (lois du 11 septembre 1895, art. 23; du 26 juin 1896, art. 22, et du 9 août 1897, art. 18), à concurrence de . . . fr.	59,000 »
<i>B.</i> — Les crédits accordés pour la construction d'un grand remorqueur destiné au port d'Ostende (lois du 26 juin 1896, art. 22, et du 9 août 1897, art. 18), à concurrence de . . .	28,000 »
<i>C.</i> — Les crédits accordés pour la construction d'un steamer destiné à la police de la rade d'Anvers (lois du 26 juin 1896, art. 22, et du 9 août 1897, art. 18), à concurrence de . . .	11,000 »
TOTAL. . . . fr.	78,000 »

3° MINISTÈRE DES FINANCES.

ART. 21. — *Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Pareil crédit a déjà été inscrit au Budget extraordinaire de 1897; en justifiant la demande, le Gouvernement a annoncé son intention de la reproduire chaque année. (Voir *Document parlementaire* n° 196, p. 12, Chambre des Représentants, session 1896-1897.)

ART. 22. — *Middelkerke. — Construction d'un perré avec promenoir à l'est de la rue de l'Église. — Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe.*

Crédit demandé : 90,000 francs.

Un crédit de 250,000 francs a été alloué par le Budget extraordinaire de 1897 pour la construction dudit perré.

Dans le but d'assurer la sécurité du public, il sera nécessaire d'établir sur cet ouvrage un garde-corps dont la fourniture entraînera une augmentation des frais.

D'autre part, la convention conclue avec les Hospices civils de Bruxelles le 30 octobre 1897, en vertu des pouvoirs conférés au Gouvernement par la loi du 24 juillet 1897 (*Moniteur* du 28, n° 209), impose à l'État l'obligation de placer une grille de clôture sur tout le développement de l'hospice Roger

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de Grimberghe à front de la digue de mer et d'une partie de la voirie à créer par la commune de Middelkerke.

Le nouveau crédit est demandé afin de faire face à ces dépenses et de suppléer, à concurrence de 30,000 francs, à l'insuffisance du crédit voté en 1897.

ART. 23. — *Acquisition d'immeubles, etc. à Mariakerke et à Ostende.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Un crédit de 600,000 francs a été ouvert au Département des Finances, sous la rubrique: *Nivellement des dunes cédées à feu M. North. — Acquisition d'immeubles, etc., à Mariakerke et à Ostende*, par la loi du 26 juin 1896 contenant le Budget extraordinaire de 1896 (voir art. 29), pour l'exécution des obligations incombant à l'État aux termes des contrats conclus avec feu M. North le 23 janvier 1895 et le 25 avril 1896 et approuvés par la Législature (voir la loi du 11 septembre 1895, *Moniteur* du 19, n° 262, et celle du 26 juin 1896 précitée, *Moniteur* du 27, n° 179).

Les prévisions d'après lesquelles a été supputé le montant de ce crédit seront dépassées à cause des exigences des propriétaires des immeubles dont l'acquisition a dû être faite, et une nouvelle et dernière allocation de 150,000 francs est nécessaire pour permettre au Gouvernement de se conformer à ses engagements.

En vertu de ladite convention du 25 avril 1896, l'État a avancé, pour le compte des représentants de M. North, une somme de 250,000 francs environ prélevée sur le crédit de 600,000 francs et en paiement de laquelle ils lui ont cédé un bloc de terrains d'une valeur égale, situés à front de la digue de Mariakerke; ces terrains seront revendus pour la bâtisse.

La dépense définitive à charge du Trésor ne sera donc que de 520,000 francs.

ART. 2 DU PROJET DE LOI.

1° *Avance à l'État Indépendant du Congo.*

Crédit demandé : 2,000,000 de francs.

Le crédit sollicité représente l'annuité à payer par l'État belge en exécution de la convention du 3 juillet 1890 approuvée par la loi du 4 août suivant.

Les renseignements sur la situation financière et commerciale de l'État Indépendant du Congo, à fournir à la Législature par application de l'article 3 de cette convention, sont publiés en annexe au présent projet de Budget.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2° *Avance pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux.*

Crédit demandé : 120,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour permettre au Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique de faire les avances réglementaires dans le paiement des traitements de disponibilité des instituteurs communaux.

3° *Rachat des concessions du chemin de fer de Liège à Maestricht, ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage (prix minimum).*

Crédit demandé : 12,000,000 de francs.

Les Gouvernements néerlandais et belge se sont entendus, par l'article VI de la convention du 23 avril 1897, au sujet de l'exercice du droit de rachat des concessions du chemin de fer de Liège à Maestricht situées sur leur territoire respectif : le Gouvernement belge s'est engagé à traiter avec la Compagnie concessionnaire, à faire toutes les diligences nécessaires en vue de la détermination du prix de rachat tant de la partie néerlandaise que de la partie belge du chemin de fer, et à verser à la société, aux conditions qu'il réglera avec elle, le prix total du rachat.

La loi relative au rachat des chemins de fer Grand-Central belge, Liégeois-Limbourgeois et Liège-Maestricht, dont le projet a été voté par les Chambres au cours de la dernière session (*Document parlementaire* n° 160), approuvera la convention ci-dessus rappelée et donnera au Gouvernement l'autorisation de racheter la concession belge de cette dernière ligne.

Le Gouvernement compte reprendre définitivement l'exploitation des lignes Grand-Central et Liégeois-Limbourgeois le 1^{er} juillet prochain et notifier à la Compagnie de Liège-Maestricht, de concert avec le Gouvernement des Pays-Bas, la reprise de sa concession pour la même date.

Conformément à la clause de rachat insérée dans le cahier des charges, le prix de reprise du chemin de fer de Liège à Maestricht doit être basé sur les cinq années les meilleures parmi les sept dernières d'exploitation par la Compagnie. Ce prix ne saurait être établi immédiatement : il faut, en effet, considérer les résultats de cette exploitation jusqu'au jour où celle-ci prend fin et donner au Gouvernement le temps d'examiner les comptes à fournir par la société.

Le crédit sollicité permettra le paiement à la Compagnie d'une somme représentant le minimum du prix de rachat qui sera dû en tout état de cause pour le chemin de fer entier.

Le cas échéant, le solde du prix de reprise, augmenté des intérêts, sera liquidé dès que ce prix sera établi et que le crédit complémentaire aura été alloué par la Législature.

La somme due par le Gouvernement des Pays-Bas pour la section située

NOTE PRÉLIMINAIRE.

sur son territoire sera fixée et liquidée entre les mains du Gouvernement belge, conformément à la convention du 23 avril 1897 ci-dessus rappelée; cette somme viendra en déduction du prix total à payer par la Belgique.

4° A. — Routes militaires de Liège et de Namur.

Crédit demandé : fr. 15,909 91.

Reliquat du crédit de fr. 17,710 50 reporté de l'exercice 1895. Ce reliquat est nécessaire pour faire face aux engagements contractés et qui n'ont pu être réglés dans le cours de l'exercice écoulé.

B. — Acquisition de matériel nécessaire à l'approvisionnement de siège des ouvrages de la position d'Anvers.

Crédit demandé : fr. 7,702 65.

Reliquat du crédit de 57,000 francs reporté de l'exercice 1895. Ce reliquat est nécessaire pour faire face aux engagements contractés et qui n'ont pu être réglés dans le cours de l'exercice écoulé.

C. — Transformation des champs de tir de l'infanterie.

Crédit demandé : fr. 11,162 16.

Reliquat du crédit de 60,000 francs reporté de l'exercice 1895. Ce reliquat est nécessaire pour faire face aux engagements contractés et qui n'ont pu être réglés dans le cours de l'exercice écoulé.

D. — Travaux permettant d'opérer des interruptions sur le parcours des voies ferrées.

Crédit demandé : fr. 31,595 97.

Reliquat du crédit de fr. 32,117 31 reporté de l'exercice 1895. Ce reliquat est nécessaire pour faire face aux engagements contractés et qui n'ont pu être réglés dans le cours de l'exercice écoulé.

E. — Achèvement des travaux de construction des forts de la Meuse.

Crédit demandé : fr. 9 84.

Reliquat du crédit de fr. 50,345 75 reporté de l'exercice 1895. Ce reliquat est nécessaire pour faire face aux engagements contractés et qui n'ont pu être réglés dans le cours de l'exercice écoulé.

(16)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

TITRE I^{er}.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires de l'exercice 1898 énumérées au tableau ci-annexé, des crédits à concurrence de cinquante-sept millions trente-deux mille deux cent cinquante francs (57,052,250 francs).

Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

Ministère de l'Agriculture et des Travaux	
publics.	fr. 17,745,000 »
— des Chemins de fer, Postes et	
Télégraphes	38,747,250 »
— des Finances	540,000 »
	<hr/>
TOTAL.	fr. 57,052,250 »

ART. 2.

Il est ouvert :

1^o Au Ministère des Finances, un crédit de deux millions de francs (2,000,000 de francs) pour l'exécution de la convention du 5 juillet 1890, approuvée par la loi du 4 août suivant (prêt à l'État Indépendant du Congo);

2^o Au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, un crédit de cent vingt mille francs (120,000 francs) destiné

à faire des avances pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux;

3° Au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, un crédit de douze millions de francs (12,000,000 de francs) pour rachat des concessions du chemin de fer de Liège à Maestricht ainsi que du matériel, du mobilier et de l'outillage (prix minimum);

4° Au Ministère de la Guerre : *A.* un crédit de quinze mille neuf cent neuf francs quatre-vingt-onze centimes (fr. 15,909 91) pour la construction des routes militaires de Liège et de Namur; *B.* un crédit de sept mille sept cent deux francs soixante-cinq centimes (fr. 7,702 65) pour acquisition de matériel nécessaire à l'approvisionnement de siège des ouvrages de la position d'Anvers; *C.* un crédit de onze mille cent soixante-deux francs seize centimes (fr. 11,162 16) pour transformation des champs de tir de l'infanterie; *D.* un crédit de trente et un mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs quatre-vingt-dix-sept centimes (fr. 31,595 97) pour travaux permettant d'opérer des interruptions sur le parcours des voies ferrées; *E.* un crédit de neuf francs quatre-vingt-quatre centimes (fr. 9 84) pour achèvement des travaux de construction des forts de la Mense.

TITRE II.

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

ART. 3.

Les recettes extraordinaires pour l'exercice 1898 sont évaluées à vingt-deux millions deux cent dix-huit mille sept cent huit francs dix-sept centimes (fr. 22,218,708 17).

Elles se composent :

1° Des fonds d'amortissement demeurés sans emploi :

a) Dotations de l'amortissement et intérêts du capital amorti fr. 4,557,565 45

b) Deuxième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897 qui a autorisé la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liège et La Louvière. 688,344 74

3,245,708 17

A REPORTER. . . fr. 3,245,708 17

REPORT. . . fr. 5,245,708 17

2° Des quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut . . .	28,000 »
3° Du remboursement du solde du prêt consenti à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	500,000 »
4° Du produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	100,000 »
5° Du prix de vente des terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la construction des quais de l'Escaut à Anvers .	20,000 »
6° Du prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes	200,000 »
7° Du prix de vente de biens de cures. .	5,000 »
8° Du remboursement des avances faites pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux	120,000 »
9° Du prix de la cession des sections néerlandaises des lignes de Tilbourg-Turnhout, d'Anvers à la frontière prussienne vers Gladbach, de Hasselt-Maestricht-Aix-la-Chapelle et de Hasselt-Eindhoven	16,000,000 »
TOTAL. . . fr.	<u>22,218,708 17</u>

TITRE III.

EMPRUNT.

ART. 4.

L'excédent des dépenses autorisées par les articles 1^{er} et 2 sur les recettes prévues à l'article 3, sera couvert à concurrence de douze millions quatre cent quatorze mille trente-deux francs (12,414,032 francs) au moyen des sommes versées précédemment par les Pays-Bas en acquit du prix de la cession des sections néerlandaises du chemin de fer d'Anvers au Moerdyck et de Rosendaël à Bréda.

Le surplus sera couvert soit au moyen des excédents du Budget ordinaire, soit au moyen d'un emprunt.

TITRE IV.

DISPOSITIONS DIVERSES.

ART. 5.

Le Gouvernement est autorisé à rattacher, par arrêté royal, les crédits extraordinaires reportés à l'exercice 1898 par application de l'article 5 de la loi du 26 juin 1896 et de

l'article 6 de la loi du 9 août 1897, aux crédits alloués par les articles 1^{er} et 2 de la présente loi, et à réunir les crédits concernant un même objet.

Il pourra être fait des imputations pendant trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1898, sur les crédits ouverts par les articles 1^{er} et 2 de la présente loi. Les excédents disponibles à la fin de chaque exercice seront reportés à l'année suivante; l'article 52 de la loi du 13 mai 1846 sur la comptabilité de l'État est applicable à ces reports.

Donné à Laeken, le 18 avril 1898.

LÉOPOLD

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES
POUR L'EXERCICE 1898.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des centimes.	TOTAL par centime.
	1^o MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.		
	A. Routes et bâtiments civils.		
1	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats	2,500,000	
2	École de médecine vétérinaire : travaux de construction	650,000	
	B. Agriculture.		
5	Achat des bâtiments et des terrains de l'École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde	95,000	
4	Terrains incultes domaniaux. Boisement	100,000	
	C. Travaux hydrauliques.		
3	Meuse. — Expropriations et travaux	750,000	
6	Canaux houillers. — Expropriations et travaux	1,000,000	17,745,000
7	Escaut. — Expropriations et travaux	900,000	
8	Ruisseau de l'Espierre. — Expropriations et travaux	300,000	
9	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux	200,000	
10	Canal de dérivation de la Lys. — Expropriations et travaux	100,000	
11	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux	2,000,000	
12	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux	150,000	
13	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux. — Dragages	3,000,000	
14	Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. — Dragages	3,000,000	
15	Port d'escale de Heyst — Expropriations et travaux. — Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires membres de la Commission mixte de contrôle	3,000,000	
	A REPORTER fr.		17,745,000

BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (*suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des crédits.	TOTAL par service.
	REPORT. fr.		17,745,000 •
	2° MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
16	Chemins de fer. — Voies et travaux	17,636,000 •	
17	Chemins de fer. — Traction et matériel.	15,197,250 •	
18	Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux	2,570,000 •	58,747,250 •
19	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc.	3,266,000 •	
20	Marine	78,000 •	
	3° MINISTÈRE DES FINANCES.		
21	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales	500,000 •	
22	Middelkerke. — Construction d'un perré avec promenoir à l'est de la rue de l'Église. — Placement d'une grille de clôture le long de l'hospice Roger de Grimberghe	90,000 •	540,000 •
23	Acquisition d'immeubles, etc., à Mariakerke et à Ostende	150,000 •	
	TOTAL DU BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES fr.		57,052,250 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 18 avril 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(ANNEXE au n° 141 du 19 avril 1898.)

ANNEXES

AU

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

POUR L'EXERCICE 1898.

*(Renseignements sur la situation financière et commerciale
de l'État Indépendant du Congo.)*

L'annexe I présente par article, en recettes et en dépenses, les résultats définitifs du Budget pour l'année 1896.

L'annexe II contient le Budget ordinaire pour 1898.

Les annexes III, IV et V sont relatives à la statistique des produits exportés de l'État Indépendant du Congo pendant l'année 1897.

Les annexes VI, VII, VIII et IX concernent les marchandises importées dans l'État Indépendant du Congo pendant l'année 1897.

L'annexe X, enfin, indique le mouvement dans les ports de Boma et de Banana pendant l'année 1897.

(24)

ANNEXE I.

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO.

BUDGET DE L'ANNÉE 1896

TANT A L'ORDINAIRE QU'À L'EXTRAORDINAIRE.

*État des recettes et des dépenses ordinaires et extraordinaires effectuées
et règlement définitif du Budget.*

TABLEAU I.

§ 1^{er}. — RECETTES.

DÉSIGNATION DES RECETTES.	SITUATION DES RECETTES.	
	Évaluations budgétaires.	Total des recettes effectuées en faveur de 1896.
Avance du Trésor belge	2,000,000 »	2,000,000 »
Versement du Roi-Souverain (1).	1,000,000 »	968,638 68
Reliquat de bénéfice de l'emprunt à lots de 1888.	»	1,086,149 97
Emprunt 4 % de 1896	»	417,706 64
Taxes d'enregistrement	5,500 »	2,550 »
Ventes et location de terres domaniales, coupes d'arbres, etc.	35,500 »	34,539 15
Douane { Droits de sortie	1,105,000 »	905,983 71
{ Droits d'entrée, y compris les droits sur les alcools	615,200 »	628,123 61
Impositions directes et personnelles	62,000 »	64,017 44
Péages sur la route de Matadi à Léopoldville	52,100 »	44,738 75
Taxes sur les coupes de bois	12,915 »	15,755 05
Exploitation des forêts de Mayumbe.	15,000 »	2,550 38
Produit net des postes	80,100 »	94,915 »
Taxes maritimes	42,550 »	34,525 »
Recettes judiciaires.	15,200 »	35,400 70
Droits de chancellerie.	5,150 »	4,173 54
Transports et services divers de l'État	526,220 »	588,461 70
Taxes sur le portage	50,700 »	24,058 50
Produit net du domaine, des tributs et impôts payés en nature par les indigènes.	»	»
Prestations et recettes accidentelles	1,200,000 »	3,457,959 20
Émission de monnaies et de billets de banque d'État	400,000 »	149,850 »
TOTAUX. fr.	7,002,735 »	10,359,900 11

(1) Le déficit de l'année budgétaire de 1894 a été couvert à concurrence de fr. 864,619 94 au moyen d'avances qui seront prélevées sur les versements des années 1897, 1898 et 1899.

§ 2. — DÉPENSES.

Chapitres du Budget.	Articles du Budget.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	SITUATION DES DÉPENSES.	
			Montant des crédits.	Montant des dépenses.
		TABLEAU II. — DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.		
I		Service d'Europe.		
	1	Secrétaire d'État. fr.	10,000 »	10,000 »
	2	Personnel : traitements.	68,785 61	68,785 61
	3	Matériel, frais d'administration, télégrammes, bibliothèque, voyages en Europe	59,590 09	59,590 09
II		Service administratif d'Afrique.		
	4	Gouverneur général et inspecteurs d'État.	107,609 45	107,609 45
	5	Administration centrale à Boma : Traitements	27,282 72	27,282 72
	6	— des districts : Traitements.	547,506 99	547,506 99
	7	— en Afrique : Entretien du personnel	{ a) fr. 108,450 65 b) 46,500 »	» »
	8	Fournitures de bureau. Instruments de précision. Bibliothèque . .	17,028 44	17,028 44
	8 ^{bis}	Service des transports (route des caravanes et che- min de fer) fr.	47,556 »	»
	8 ^{ter}	Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe)	59,200 »	»
	8 ^{quater}	Frets et assurances	4,420 57	»
III		Force publique.		
	9	Force publique : Personnel blanc : traitements	1,182,490 14	1,182,490 14
	10	— Personnel noir : salaire	{ a) fr. » b) 951,151 14	» 951,151 14
	11	— Entretien du personnel	{ a) fr. 457,547 » b) 954,190 »	» »
	12	— Transport et frais de recrutement du personnel noir	198,165 65	198,165 65
	13	— Achat d'armes, de munitions et de rechanges	177,040 04	177,040 04
	14	— Habillement et équipement	160,070 74	160,070 74
	14 ^{bis}	— Service des transports (route des caravanes et che- min de fer) fr.	1,460,250 »	»
	14 ^{ter}	— Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe)	145,500 »	»
	14 ^{quater}	— Frets et assurances.	144,250 »	»
		A REPORTER. . . fr.	3,506,300 99	3,506,300 99

Chapitres du Budget.	Articles du Budget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SITUATION DES DÉPENSES.	
			Montant des crédits.	Montant des dépenses
		REPORT. . . fr.	4,456,220 63	4,456,220 63
VII.		Agriculture.		
	27	Agriculture : Entretien et développement de troupeaux	8,250 "	8,250 "
	28	— Personnel : Traitements	152,670 21	152,670 21
		a) fr. "	"	"
		b) 77,900 "	"	"
	29	— Entretien du personnel, semences, outils et divers.	27,389 93	27,389 93
	29 bis	— Service des transports (route des caravanes et chemin de fer) fr. 124,636 64	"	"
	29 ter	— Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe) 13,300 "	"	"
	29 quater	— Frets et assurances 12,350 "	"	"
VIII.		Missions diverses et établissements d'instruction.		
	50	Missions diverses et établissements d'instruction	87,687 34	87,687 34
	50 bis	— Services des transports (route des caravanes et chemin de fer). fr. 77,202 "	"	"
	50 ter	— Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe). 5,000 "	"	"
	50 quater	— Frets et assurances. 7,800 "	"	"
IX.		Divers.		
	51	Service des transports (sommes comprises aux articles 8 ^{bis} , 14 ^{bis} , 18 ^{bis} , 21 ^{bis} , 26 ^{bis} , 29 ^{bis} et 30 ^{bis})	2,028,604 64	2,028,604 64
	52	Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe); sommes comprises aux articles 8 ^{ter} , 14 ^{ter} , 18 ^{ter} , 21 ^{ter} , 26 ^{ter} , 29 ^{ter} , 30, 40 et 56.	504,100 28	504,100 28
	53	Frets et assurances (sommes comprises aux articles 8 ^{quater} , 14 ^{quater} , 18 ^{quater} , 21 ^{quater} , 26 ^{quater} , 29 ^{quater} , 30 ^{quater})	200,420 57	200,420 57
	54	Dépenses imprévues non libellées au budget	23,794 80	23,794 80
	54 ^a	Vivres, etc., payables en numéraire (sommes comprises aux articles 7 ^a , 11 ^a , 16 ^a , 20 ^a , 24 ^a , 39, 50 et 54)	958,656 63	958,656 63
	54 ^b	Vivres, salaires, etc., payables en marchandises (sommes comprises aux articles 7 ^b , 10 ^b , 11 ^b , 15 ^b , 16 ^b , 20 ^b , 23 ^b , 24 ^b et 28 ^b)	1,691,772 87	1,691,772 87
		TOTAUX.	9,899,567 90	9,899,567 90

TABLEAU III. — DÉPARTEMENT DES FINANCES.

I.		Service d'Europe.	
35	Secrétaire d'État : Indemnité.	4,000 "	4,000 "
36	Personnel : Traitement.	45,999 85	45,999 85
37	Matériel et frais d'administration	12,771 79	12,771 79
	A REPORTER. . . . fr.	62,771 62	62,771 62

Chapitres du Budget.	Articles du Budget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SITUATION DES DÉPENSES.	
			Montant des crédits.	Montant des dépenses.
		REPORT. . . . fr.	62,771 62	62,771 62
II.		Service d'Afrique.		
	38	Personnel : Traitements	132,836 74	132,836 74
	39	Entretien du personnel fr. 91,000 »	»	»
	40	Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe). . . . 32,500 »	»	»
III.		Dépenses diverses.		
	41	Achat de terres, indemnités dues pour expropriations et dépenses extraordinaires :	»	»
	42	Dépenses imprévues non libellées au Budget	926 30	926 30
	43	Intérêts des capitaux	20,156 98	20,156 98
		TOTALS. . . . fr.	216,691 64	216,691 64

TABLEAU IV. — DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA JUSTICE.

		Service d'Europe.		
I.	44	Secrétaire d'État : Indemnité fr.	4,000 »	4,000 »
	45	Personnel : Traitements	30,997 46	30,997 46
	46	Matériel et frais d'administration	5,364 45	5,364 45
II.		Postes.		
	47	Personnel des bureaux de poste (pour mémoire, le service est fait par les agents du Département des Finances)	»	»
	48	a) Transport des correspondances et matériel postal . . .	13,943 80	13,943 80
		b) Service des mandats-poste	432 62	432 62
III.		Navigation.		
	49	Commissariat maritime : Personnel : traitements	11,264 28	11,264 28
	50	Entretien du personnel du Commissariat maritime. fr. 7,044 »	»	»
	51	Matériel et divers.	2,062 46	2,062 46
IV.		Justice.		
	52	Justice : Personne traitements	123,276 05	123,276 05
	53	Interprètes et frais divers de justice.	3,644 76	3,644 76
	54	Entretien du personnel judiciaire. fr. 27,060 »	»	»
		A REPORTER. . . . fr.	194,985 86	194,985 86

Chapitres du Budget.	Articles du Budget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SITUATION DES DÉPENSES.	
			Montant des crédits.	Montant des dépenses.
		REPORT. fr.	194,985 86	194,985 86
V.		Cultes.		
	55	Subsides aux missionnaires et divers	11,200 »	11,200 »
VI.		Dépenses diverses.		
	56	Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe). . fr. 10,300 »	»	»
	57	Bulletin officiel	1,600 »	1,600 »
	58	Dépenses imprévues non libellées au Budget	3,550 06	3,550 06
		TOTALS. fr.	211,335 92	211,335 92

TABLEAU IV^{bis}. — NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

58 ^{tes}	Remboursement de non-valeurs. fr.	52,304 65	52,304 65
	TOTALS. fr.	52,304 65	52,304 65

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES.

TABLEAU II fr.	9,899,567 90	9,899,567 90
— III	216,691 64	216,691 64
— IV	211,335 92	211,335 92
— IV ^{bis}	52,304 65	52,304 65
TOTALS GÉNÉRAUX. fr.	10,359,900 11	10,359,900 11

ANNEXE II.

BUDGET DE 1898.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

Souverain de l'État Indépendant du Congo,

À tous présents et à venir, Salut

Sur la proposition de Notre Secrétaire d'État,

NOUS AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS :

ARTICLE PREMIER.

Les dépenses pour l'année 1898 sont arrêtées, conformément au tableau II ci-annexé, à la somme de dix-sept millions deux cent cinquante et un mille neuf cent septante-cinq francs.

ARTICLE 2.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'année 1898, sont évaluées, conformément au tableau I ci-annexé, à la somme de quatorze millions sept cent soixante-cinq mille cinquante francs.

ARTICLE 3.

Le Secrétaire d'État peut ordonnancer les dépenses portées au tableau II, jusqu'à concurrence des crédits indiqués pour chaque objet à chacun des articles de ce tableau.

Aucune dépense, pour un objet quelconque, ne peut être ordonnancée au delà des crédits prévus pour cet objet, à moins d'une autorisation spéciale de Notre part.

ARTICLE 4.

Le Secrétaire d'État peut déléguer le Gouverneur Général au Congo pour l'ordonnancement des sommes qui doivent être payées en Afrique par les comptables qui y résident.

ARTICLE 5.

Les crédits ou parties de crédit pour lesquels des mandats ou ordonnances de paiement n'auront pas été délivrés avant le 1^{er} janvier 1899, seront annulés, à moins que leur transfert à l'année 1899 ne soit autorisé par disposition spéciale.

ARTICLE 6.

Notre Secrétaire d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Donné à Bruxelles, le 6 décembre 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI-SOUVERAIN :

Le Secrétaire d'Etat,

EDM VAN EETVELDE.

TABLEAU I.

Recettes.

Articles.	NATURE DES RECETTES.	MONTANT des prévisions.
a.	Avance du Trésor belge tr.	2,000,000 »
b.	Versement du Roi-Souverain	1,000,000 »
c.	Taxes d'enregistrement	6,700 »
d.	Vente et location de terres domaniales, coupes d'arbres, etc.	30,500 »
e.-f.	Douane { Droits de sortie . . . fr. 2,400,000 » Droits d'entrée, y compris les droits sur les alcools. 1,100,000 »	3,500,000 »
g.	Impositions directes et personnelles	95,000 »
h.	Péage sur la route de Matadi à Léopoldville	5,000 »
i.	Taxes sur les coupes de bois	6,750 »
j.	Recettes postales	120,000 »
k.	Taxes maritimes	35,000 »
l.	Recettes judiciaires	30,000 »
m.	Droits de chancellerie	4,100 »
n.	Transports et services divers de l'État	500,000 »
o.	Taxes sur le portage	2,000 »
p.	Produit du domaine, des tributs et impôts payés en nature par les indigènes	6,700,000 »
q.	Exploitation des forêts du Mayumbe.	50,000 »
r.	Émission de monnaies et de billets d'État.	30,000 »
s.	Produit du portefeuille.	650,000 »
	TOTAL DES RECETTES. . fr.	14,765,050 »

TABLEAU II.

Dépenses.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
1	Traitement du Secrétaire d'État fr.	21,000 »	»	21,000 »
2	Traitements du personnel du service central. . .	58,360 »	»	58,360 »
3	Matériel et frais d'administration	6,000 »	»	6,000 »
Département de l'Intérieur.				
Service administratif d'Europe.				
<i>Montant total fr. 125,640.</i>				
4	Traitements du personnel des services de l'Inté- rieur	77,440 »	»	77,440 »
5	Matériel et frais d'administration	46,200 »	»	46,200 »
Service administratif d'Afrique.				
<i>Montant total fr. 1,495,278.</i>				
6	Gouverneur Général, Vice Gouverneurs Généraux et Inspecteurs d'Etat : traitements	113,500 »	»	113,500 »
7	Administration centrale à Boma : traitements. . .	41,450 »	»	41,450 »
8	Administration des districts : traitements	602,000 »	»	602,000 »
	A REPORTER fr.	965,950 »	»	965,950 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
	REPORT fr.	965,950 »	»	965,950 »
9	Administration en Afrique. — Entretien du personnel : vivres et autres objets de consommation	458,206 »	»	458,206 »
10	Fournitures de bureau. — Instruments de précision. — Bibliothèque	29,902 »	»	29,902 »
11 à 14	Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée.	250,220 »	»	250,220 »
	Force publique.			
	<i>Montant total fr. 6,870,651.</i>			
15	Force publique : Personnel blanc : traitements.	1,155,000 »	»	1,155,000 »
16	Id. Personnel noir : salaire :			
	a) Payable en numéraire. fr. 1.105,750 »	1,663,250 »	»	1,663,250 »
	b) Payable en marchandises . 557,500 »			
17	Force publique : Entretien du personnel : vivres et autres objets de consommation	823,194 »	»	823,194 »
18	Force publique : Transport et frais de recrutement et de rapatriement du personnel noir . .	110,000 »	»	110,000 »
19	Force publique : Achat d'armes, de munitions et de rechanges	488,069 »	»	488,069 »
20	Force publique : Habillement et équipement . .	292,927 »	»	292,927 »
21 à 24	Force publique : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée. .	2,338,191 »	»	2,338,191 »
	A REPORTER. . . . fr.	8,574,909 »	»	8,574,909 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
	REPORT. . . . fr.	8,574,909 »	»	8,574,909 »
	Service de la marine.			
	<i>Montant total fr. 1,945,558.</i>			
25	Service de la marine : Traitements :			
	a) Payables en numéraire . fr. 271,607 »	257,400 »	28,600 »	286,000 »
	b) Payables en marchandises . 14,400 »			
26	Service de la marine : Entretien du personnel : vivres et autres objets de consommation . . .	102,260 »	11,360 »	113,620 »
27	Service de la marine : Achat de bateaux . . .	»	992,935 »	992,935 »
28	Id. Entretien des bateaux, rechanges et combustible.	154,290 »	»	154,290 »
29 à 32	Service de la marine : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée	107,488 »	201,025 »	308,513 »
	Service sanitaire.			
	<i>Montant total fr. 555,500</i>			
33	Service sanitaire : traitements	136,000 »	»	136,000 »
34	Id. Entretien du personnel : vivres et autres objets de consommation	37,870 »	»	37,870 »
35	Service sanitaire : Médicaments, instruments de chirurgie.	76,232 »	»	76,232 »
36 à 36	Service sanitaire : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée .	105,198 »	»	105,198 »
	A REPORTER fr.	9,641,647 »	1,233,920 »	10,875,567 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
	REPORT.fr.	5,641,647 »	1,233,920 »	10,875,567 »
	Travaux publics.			
	<i>Montant total fr. 1,395,960.</i>			
40	Bâtiments et constructions de l'État : Artisans de divers métiers : Traitements :			
	a) Payables en numéraire .fr. 154,530 »	127,500 »	42,500 »	170,000 »
	b) Payables en marchandises . 15,470 »			
41	Bâtiments et constructions de l'État : Entretien des artisans : vivres et autres objets de consommation	32,440 »	32,440 »	64,880 »
42	Bâtiments et constructions de l'État : Matériaux et outils d'Europe pour l'entretien et l'exécution des travaux de l'État	77,094 »	»	77,094 »
43	Bâtiments et constructions de l'État : Mobilier . .	31,500 »	10,500 »	42,000 »
44	Id. Id. Télégraphes, téléphone et travaux publics divers.	»	5,44,000 »	5,44,000 »
45 à 48	Bâtiments et constructions de l'État : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances, et droits d'entrée.	141,446 »	356,540 »	497,986 »
	Agriculture.			
	<i>Montant total fr. 533,658.</i>			
49	Agriculture : Traitements :			
	a) Payables en numéraire .fr. 172,378 »	80,843 »	161,685 »	242,528 »
	b) Payables en marchandises . 70,150 »			
50	Agriculture : Entretien du personnel : vivres et autres objets de consommation	26,115 »	52,235 »	78,350 »
51	Agriculture : Semences, outils et divers.	30,000 »	»	30,000 »
	A REPORTER.fr.	10,188,585 »	2,433,820 »	12,622,405 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
	REPORT fr.	10,188,585 »	2,433,820 »	12 622,405 »
52	Agriculture : Entretien et développement de troupeaux	11,500 »	»	11,500 »
53 à 56	Agriculture : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée . —	171,280 »	»	171,280 »
	Missions diverses et établissements d'instruction. <i>Montant total fr. 174,469.</i>			
57	Missions diverses et établissements d'instruction.	117,000 »	»	117,000 »
58 à 61	Missions diverses et établissements d'instruction : Service des transports, frais de voyage, frets et assurances et droits d'entrée	57,469 »	»	57,469 »
	Département des Finances. Service administratif d'Europe. <i>Montant total fr. 64,000.</i>			
62	Traitements du personnel des services des Finances fr.	60,000 »	»	60,000 »
63	Matériel et frais d'administration	4,000 »	»	4,000 »
	Service administratif d'Afrique. <i>Montant total fr. 331,800.</i>			
64	Personnel : traitements	170,000 »	»	170,000 »
	A REPORTER fr.	10,779,834 »	2,433,820 »	13,213,654 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles.	
	REPORT . . . fr.	10,779,834 »	2,433,820 »	13,213,654 »
65	Entretien du personnel	116,800 »	»	116,800 »
66	Fournitures de bureau, instruments de précision, matériel	11,500 »	»	11,500 »
67	Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe) . .	33,500 »	»	33,500 »
Exploitation du Domaine.				
<i>Montant total fr. 5,218,711.</i>				
68	Personnel de l'exploitation (pour mémoire, le service est fait par les agents du Département de l'Intérieur).	»	»	»
69	Dépenses en nature : Rémunération aux indigènes et dépenses diverses	1,690,000 »	»	1,690,000 »
70 à 72	Service des transports, Frets et assurances, Droits d'entrée et droits de sortie	1,528,711 »	»	1,528,711 »
Divers.				
<i>Montant total fr. 176,100.</i>				
73	Achat d'immeubles, annuités diverses dues pour expropriations et dépenses extraordinaires. . .	»	91,100 »	91,100 »
74	Intérêts des capitaux (emprunt 4 % et Caisse d'Épargne	85,000 »	»	85,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	14 245 345 »	2,524,920 »	16,770,265 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses excep- tionnelles	
	REPORT . . . fr.	14,245,345 »	2,524,920 »	16,770,265 »
	Département des Affaires Étrangères et de la Justice.			
	Service administratif d'Europe.			
	<i>Montant total fr. 50,250.</i>			
75	Traitements du personnel des services des Affaires étrangères et de la Justice. . . . fr.	38,250 »	»	38,250 »
76	Matériel et frais d'administration	8,000 »	»	8,000 »
77	Bulletin officiel	4,000 »	»	4,000 »
	Postes.			
	<i>Montant total fr. 20,900.</i>			
78	Personnel des bureaux de poste (pour mémoire — le service est fait par les agents du Département des Finances).	»	»	»
79	Transport des correspondances et matériel postal.	20,000 »	»	20,000 »
80	Service des mandats-poste	900 »	»	900 »
	Navigation.			
	<i>Montant total fr. 50,500.</i>			
81	Commissariat maritime : Personnel blanc : traite- ments	26,500 »	»	26,500 »
82	Commissariat maritime : Entretien du personnel.	15,000 »	»	15,000 »
83	Id. Matériel et divers	9,000 »	»	9,000 »
	A REPORTER. . . fr.	14,366,995 »	2,524,920 »	16,891,915 »

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET DES SERVICES.	MONTANT DES CRÉDITS.		TOTAL des crédits.
		Dépenses ordinaires.	Dépenses exceptionnelles.	
	REPORT fr.	14,366,095 »	2,524,020 »	16,891,015 »
	Justice. Montant total fr. 227,860.			
84	Justice : Personnel : traitements	160,000 »	»	160,000 »
85	Id. Interprètes et frais divers de justice . .	10,000 »	»	10,000 »
86	Id. Entretien du personnel judiciaire . . .	47,060 »	»	47,060 »
87	Id. Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe)	10,800 »	»	10,800 »
	Cultes. Montant total fr. 26,200.			
88	Subsides aux missionnaires et divers	26,200 »	»	26,200 »
89	Dépenses imprévues des divers services	106,000 »	»	106,000 »
	MONTANT TOTAL DU BUDGET. . . fr.	14,727,055 »	2,524,020 »	17,251,075 »
<p>Observations. — Pour la liquidation des dépenses, les sommes comprises aux articles 11, 21, 29, 36, 45, 53, 58 et 70 seront considérées comme formant un article unique :</p> <p>●0. <i>Service des transports</i> (route des caravanes et chemin de fer), de . fr. 3,582,780 »</p> <p>Celles comprises aux articles 12, 22, 30, 37, 46, 54, 59, 67 et 87 formeront l'article :</p> <p>●1. <i>Frais de voyage</i> (entre l'Afrique et l'Europe), de 547,500 »</p> <p>Celles comprises aux articles 13, 23, 31, 38, 47, 55, 60 et 71 formeront l'article :</p> <p>●2. <i>Frets et Assurances</i>, de 413,588 »</p> <p>Celles comprises aux articles 14, 24, 32, 39, 48, 56, 61 et 72 formeront l'article :</p> <p>●3. <i>Douane</i> (droits d'entrée et de sortie), de 818,000 »</p> <p>et les sommes indiquées aux articles 9, 15b, 17, 25b, 26, 34, 40b, 41, 49b, 50, 65, 82 et 86 formeront un article unique :</p> <p>●4. <i>Vivres payables en numéraire et en marchandises et salaires payables en marchandises</i>, pour un crédit global de 2,412,500 »</p>				

ANNEXE III.

COMMERCE.

*Statistique des produits exportés de l'État Indépendant
du Congo pendant l'année 1897.*

PRODUITS EXPORTÉS.	COMMERCE SPÉCIAL.		COMMERCE GÉNÉRAL.	
	QUANTITÉS NETTES.	VALEURS.	QUANTITÉS NETTES.	VALEURS.
	Kilog.	Fr. C.	Kilog.	Fr. C.
Arachides	6	1 62	62,806	16,981 92
Café	6,590	11.862 »	223,756	402,760 80
Caoutchouc . . .	1,662,380	8,311,900 »	1,785,378	8,926,890 »
Copal rouge. . .	45	107 55	45	107 55
— blanc	30,131	66.522 70	53,825	91.502 50
Huile de palme .	1,250,397	650,206 44	1,334 870	694,132 40
Ivoire	245,824	4,916,480 »	300,209	6,004,180 »
Noix palmistes .	4,305,516	1,098.879 »	4,800,885	1,200,221 25
Sésame	»	»	71,395	18,919 67
Cacao	983	1,228 75	5,150	6,437 50
Haricot	701	224 32	701	224 32
Mais	2.352	470 40	2,352	470 40
Noix de coco . .	72	7 20	72	7 20
Noix de kola . .	1,345	2,017 50	4.791	7,186 50
Nula panza. . . .	4,307	796 79	4,307	796 79
Peaux brutes . .	2,241	1,916 05	2,241	1,916 05
Riz	25	12 50	25	12 50
Tabacs	3,917	9,792 50	3,917	9,792 50
Bois	745 ^m 3510	74.551 »	745 ^m 3510	74,551 »
TOTAUX.		15,146,976 32		17,457,090 85

ANNEXE IV.

COMMERCE.

Comparaison des exportations de l'année 1897
avec celles des années antérieures.

	VALEURS.			
	Commerce spécial.		Commerce général.	
	Fr.	c.	Fr.	c.
Second semestre 1886 ⁽¹⁾	886,432	03	3,456,050	41
Année 1887	1,980,411	45	7,667,969	41
— 1888	2,619,300	35	7,392,348	17
— 1889	4,297,543	85	8,571,519	19
— 1890	8,242,199	43	14,109,781	27
— 1891	5,353,519	37	10,535,619	25
— 1892	5,487,632	89	7,529,979	68
— 1893	6,206,134	68	7,514,791	39
— 1894	8,761,622	15	11,031,704	48
— 1895	10,943,019	07	12,135,656	16
— 1896	12,389,599	85	15,091,137	62
— 1897	15,146,976	32	17,457,590	85

(¹) La statistique des exportations n'a été relevée qu'à partir du 1^{er} juillet 1886.

ANNEXE V.

STATISTIQUE des produits exportés de l'État Indépendant du Congo pendant l'année 1897.

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT PAR PROVENANCE ET DESTINATION.

N. B. — Dans cette statistique on entend par Bas-Congo toute la région du fleuve qui s'étend de la côte au Stanley-Pool, y compris la région de Zobe sur le Shiloango.

Les pays de destination indiqués dans le tableau sont les pays vers lesquels les marchandises sont expédiées en quittant le territoire de l'État Indépendant, la destination définitive restant inconnue.

PRODUITS exportés.	PAYS DE PROVENANCE des MARCHANDISES.	QUANTITÉS		VALEURS.		PAYS DE DESTINATION des MARCHANDISES.	QUANTITÉS		VALEURS.	
		nettes.					nettes.			
Arachides.	État Indépendant (Bas-Congo) . — (Haut-Congo)	Kilogr. 6	Fr. 1 62				Kilogr.	Fr.	c.	
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	6	1 62			Belgique	6	1 62		
	Possessions portugaises (côte maritime)	62,890	16,980 30			Pays-Bas	62,890	16,980 30		
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL .	62,890	16,981 92			TOTAL	62,896	16,981 92		
Café.	État Indépendant (Bas-Congo) . — (Haut-Congo)	1,005 5,585	1,800 » 10,053 »			Possessions portug. (rive gauche du Congo)	98	176 40		
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	6,590	11,852 »			Belgique	7,892	14,205 60		
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	37,068	66,722 40			Pays-Bas	215,766	388,378 80		
	Possessions portugaises (côte maritime)	180,098	324,175 40			TOTAL	223,756	402,760 80		
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL .	223,756	402,760 80							
Caoutchouc.	État Indépendant (Bas-Congo) . — (Haut-Congo)	103,974 1,558,406	519,870 » 7,792,030 »			Possessions portug. (rive gauche du Congo)	686	3,430 »		
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	1,662,380	8,311,900 »			Possessions portug. (côte maritime)	140	700 »		
	Possessions françaises (Haut- Congo)	16,073	80,365 »			Possessions franç. (Haut- Congo)	46,121	230,605 »		
	Possessions françaises (côte ma- ritime)	1,041	5,205 »			Angleterre	1,860	9,300 »		
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	17,764	88,820 »			Belgique	1,571,707	7,858,535 »		
	Possessions portugaises (côte maritime)	88,120	440,600 »			Pays-Bas	164,864	824,320 »		
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL .	1,785,378	8,926,890 »			TOTAL	1,785,378	8,926,890 »		
Copal rouge.	État Indépendant (Bas-Congo) . — (Haut-Congo)	» 45	» 107 55			Belgique	45	107 55		
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	45	107 55			TOTAL	45	107 55		
Copal blanc.	État Indépendant (Bas-Congo) . — (Haut-Congo)	» 39,131	» 66,522 70			Belgique	39,131	66,522 70		
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	39,131	66,522 70			Pays-Bas	14,694	24,979 80		
	Possessions portugaises (côte maritime)	14,694	24,979 80			TOTAL	53,825	91,502 50		
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL .	53,825	91,502 50							

PRODUITS exportés.	PAYS DE PROVENANCE des MARCHANDISES.	QUANTITÉS nettes.	VALEURS.	PAYS DE DESTINATION des MARCHANDISES.	QUANTITÉS nettes.	VALEURS.
		Kilogr.	Fr. c.		Kilogr.	Fr. c.
Huile de palme.	État Indépendant (Bas-Congo)	1,250,397	650,206 44	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	9,595	5,041 92
	— (Haut-Congo)	»	»	Possessions portug. (côte maritime)	804,824	418,508 48
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL	1,250,397	650,206 44	Allemagne	39,013	20,291 96
	Possessions françaises (côte maritime)	14,323	7,447 95	Angleterre	216,339	112,496 28
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	46,902	24,389 04	Belgique	96,030	49,935 60
	Possessions portugaises (côte maritime)	23,248	12,088 96	Pays-Bas	168,958	87,858 16
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL	1,334,870	694,132 40	TOTAL	1,334,870	694,132 40
Ivoire	État Indépendant (Bas-Congo)	19,551	397,020 »	Possessions allemandes (côte orientale d'Afrique)	1,692	33,840 »
	— (Haut-Congo)	225,973	4,519,460 »	Possessions franç. (Haut-Congo)	2,460	49,200 »
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL	245,814	4,916 480 »	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	2,110	42,200 »
	Possessions françaises (Haut-Congo)	53,813	1,076,865 »	Angleterre	5,510	110,260 »
	Possessions françaises (côte maritime)	65	1,300 »	Belgique	242,433	4,848,660 »
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	78	1,560 »	France	727	14,540 »
	Possessions portugaises (côte maritime)	392	7,980 »	Pays-Bas	37,276	745,520 »
TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL	300,209	6,004,180 »	Zanzibar	8,001	160,020 »	
				TOTAL	300,209	6,004,180 »
Noix palmistes.	État Indépendant (Bas-Congo)	4,395,516	1,098,879 »	Possessions portug. (rive gauche du Congo)	302,432	75,608 »
	— (Haut-Congo)	»	»	Possessions portug. (côte maritime)	2,623,913	655,978 25
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL	4,395,516	1,098,879 »	Allemagne	347,667	86,916 75
	Possessions françaises (côte maritime)	35,902	8,975 50	Angleterre	430,390	107,597 50
	Possessions portugaises (bassin du Shiloango)	37,336	9,334 »	Belgique	152,754	38,188 50
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	237,064	59,266 »	Pays-Bas	943,729	235,932 25
	Possessions portugaises (côte maritime)	95,067	23,766 75	TOTAL	4,800,885	1,200,221 25
TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL	4,800,885	1,200,221 25				
Sésame	État Indépendant	»	»	Pays-Bas	71,395	18,919 67
	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	31,313	8,297 94			
	Possessions portugaises (côte maritime)	40,082	10,621 73			
	TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL	71,395	18,919 67	TOTAL	71,395	18,919 67

PRODUITS exportés.	PAYS DE PROVENANCE des MARCHANDISES.	QUANTITÉS		PAYS DE DESTINATION des MARCHANDISES.				
		nettes.	VALEURS.	nettes.	VALEURS.			
		Kilogr.	Fr. c.		Kilogr.	Fr. c.		
Cacao . . .	État Indépendant (Bas-Congo) .	»	»	Belgique	983	4,228 75		
	— (Haut-Congo)	983	1,228 75		Pays-Bas	4,167	5,208 75	
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	983	1,228 75			TOTAL	5,150	6,437 50
	Possessions portugaises (côte maritime)	4,167	5,208 75					
TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL	5,150	6,437 50						
Haricots . .	État Indépendant (Bas-Congo) .	701	224 32	Possessions portug. (côte maritime)	701	224 32		
	— (Haut-Congo)	»	»		TOTAL	701	224 32	
Maïs	État Indépendant (Bas-Congo) .	2,352	470 40	Possessions portug. (côte maritime)	2,352	470 40		
	— (Haut-Congo)	»	»		TOTAL	2,352	470 40	
Noix de coco	État Indépendant (Bas-Congo) .	»	»	Belgique	72	7 20		
	— (Haut-Congo)	72	7 20		TOTAL	72	7 20	
Noix de kola	État Indépendant (Bas-Congo) .	1,345	2,017 50	Possessions portug. (côte maritime)	351	526 50		
	— (Haut-Congo)	»	»		Allemagne	3,446	5,169 »	
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	1,345	2,017 50		Belgique	994	1,491 »	
	Possessions françaises (côte maritime)	3,446	5,169 »		TOTAL	4,791	7,186 50	
TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL .	4,791	7,186 50						
Nula panza.	État Indépendant (Bas-Congo) .	4,307	796 79	Possess. port. (côte marit.)	309	57 16		
	— (Haut-Congo)	»	»		Allemagne	200	37 »	
TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	4,307	796 79	Belgique	3,798	702 63			
TOTAL			TOTAL	4,307	796 79			
Peaux brutes	État Indépendant (Bas-Congo) .	2,241	1,916 05	Allemagne	1,678	1,434 69		
	— (Haut-Congo)	»	»		Angleterre	288	246 24	
TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	2,241	1,916 05	Belgique	275	235 12			
TOTAL			TOTAL	2,241	1,916 05			
Riz	État Indépendant (Bas-Congo) .	»	»	Belgique	25	12 50		
	— (Haut-Congo)	25	12 50		TOTAL	25	12 50	
TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	25	12 50	TOTAL	25	12 50			

PRODUITS exportés.	PAYS DE PROVENANCE des MARCHANDISES.	QUANTITÉS nettes.	VALEURS.	PAYS DE DESTINATION des MARCHANDISES.	QUANTITÉS nettes.	VALEURS.
Tabacs . . .	État Indépendant (Bas-Congo) .	3,875	9,687 50	Possessions portug. (côte maritime)	3,010	7,525 »
	— (Haut-Congo)	42	105 »	Belgique	507	2,267 50
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	3,917	9,792 50	TOTAL	3,917	9,792 50
Bois	État Indépendant (Bas-Congo) .	737 ^m 3510	73,751 »	Posses. port. (côte marit.)	737 ^m 3510	73,751 »
	— (Haut-Congo)	8 ^m 3	800 »	Belgique	8 ^m 3	800 »
	TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL .	745 ^m 3510	74,551 »	TOTAL	745 ^m 3510	74,551 »

RÉCAPITULATION.

Valeur totale des exportations de 1897.

PROVENANCES.				DESTINATIONS.			
	COMMERCE					COMMERCE	
	spécial.		général.			général.	
	Fr.	C.	Fr.	C.		Fr.	C.
État Indépendant (Haut-Congo)	12,390,326	70	15,146,976	32	Belgique	12,882,901	27
— (Bas-Congo)	2,756,649	62			Pays-Bas	2,348,097	73
Possessions françaises (Haut-Congo) . . .	»	»	1,157,225	»	Possessions portugaises (côte maritime).	1,157,741	11
Possessions portugaises (côte maritime) .	»	»	866,402	69	Angleterre	339,840	02
— (rive gauche du Congo).	»	»	249,055	38	Possessions françaises (Haut-Congo) . .	279,895	»
Possessions françaises (côte maritime) . .	»	»	28,097	46	Zanzibar	160,029	»
Possessions portugaises (bassin du Shiloango)	»	»	9,334	»	Possessions portugaises (rive gauche du Congo)	126,156	32
TOTAL	15,146,976	32	17,457,090	85	Allemagne	113,849	40
					Possessions allemandes (côte orientale d'Afrique)	53,840	»
					France	14,540	»
					TOTAL	17,457,090	85

ANNEXE VI.

COMMERCE.

Statistique des marchandises importées dans l'État Indépendant
du Congo pendant l'année 1897.

Résumé par espèce de marchandises.

MARCHANDISES.	VALEURS.			
	Commerce spécial.	Commerce général.		
Allumettes.	Fr. C. 21,752 48	Fr. C. 22,669 04		
Animaux vivants - et fourrages.	Bêtes à cornes	39,384 40	39,384 40	
	Moutons	2,276 »	2,276 »	
	Chevaux	1,920 »	1,920 »	
	Anes et mules	3,334 40	3,334 40	
	Autres	43 20	43 20	
	Fourrages	3,380 35	3,380 35	
Armes, munitions et buffeteries.	Canons	56,113 66	56,113 66	
	Fusils {	à silex	57,901 91	67,982 44
		à piston	243,688 46	245,762 60
		autres (Systèmes perfectionnés.)	82,950 92	84,366 52
	Pistolets et revolvers	5,171 73	5,475 82	
	Pièces de rechange	46,737 65	46,737 65	
	Armes blanches	1,254 14	1,254 14	
A reporter.	565,909 30	580,700 22		

N. B. — Le *commerce spécial* comprend les marchandises qui sont déclarées pour la **consommation** au moment de leur importation ou lors de leur sortie de l'entrepôt.

Le *commerce général* embrasse toutes les marchandises qui entrent dans le territoire de l'État, qu'elles soient déclarées pour la consommation, pour le transit ou pour l'entrepôt.

MARCHANDISES.		VALEURS.			
		Commerce spécial.	Commerce général.		
	Report.	Fr. C. 565,909 30	Fr. C. 580,700 22		
Armes, munitions et buffeteries. (Suite.)	Cartouches	266,192 11	266,749 76		
	Capsules	24,369 52	25,895 92		
	Poudre {	de traite	228,339 54	260,778 09	
		ordinaire et de mine.	5,182 38	7,037 74	
	Explosifs.	105,519 95	105,519 95		
	Divers	10,823 16	11,199 60		
	Buffeteries	54,238 87	54,238 87		
Bateaux, machines et pièces détachées pour bateaux.	Steamers.	396,762 »	396,762 »		
	Pièces de rechange pour ma- chines et chaudières . . .	46,008 73	51,855 13		
	Bateaux et embarcations à voiles	177,037 86	177,037 86		
	Pièces détachées pour bateaux.	135,282 »	138,714 72		
	Canots	35,766 37	35,766 37		
	Toiles à voiles	4,088 59	4,088 59		
	Ancres et chaînes pour la ma- rine.	2,159 21	2,255 21		
	Autres agrès et appareils . .	9,007 15	9,606 21		
	Bijouterie et horlogerie.	Bijouterie {	en or et en argent.	738 »	738 »
			autres	5,662 22	6,478 52
Montres et fournitures . . .		18,106 39	18,436 39		
	Pendules et réveille-matin . .	4,024 02	4,156 02		
Bois ouvré et objets en bois		147,396 77	171,128 47		
	A reporter.	2,242,614 14	2,329,143 64		

MARCHANDISES.	VALEURS.	
	Commerce spécial.	Commerce général.
Report.	Fr. C. 2,242,614 14	Fr. C. 2,329,143 64
Boissons. { Bières.	231,005 75	232,616 75
Boissons. { Eaux-de-vie { de traite { à 50 degrés ou moins.	186,880 84	230,837 55
	164,571 16	234,503 39
	163,414 14	177,733 12
Boissons. { Eaux-de-vie { autres (y compris les liqueurs.)	163,414 14	177,733 12
Boissons. { Vins	577,798 75	593,649 62
Bougies	31,622 21	33,330 35
Café	38,113 14	42,524 34
Campement (matériel de).	125,695 45	125,855 05
Charbons. { Briquettes	217,982 82	217,982 82
	185,683 69	185,683 69
	1,067 16	1,067 16
Charbons. { Houille	185,683 69	185,683 69
Charbons. { de bois	1,067 16	1,067 16
Cordages, filets et instruments de pêche.	23,015 22	23,423 »
Couleurs, vernis et matériaux pour peintres	45,243 81	48,878 60
Denrées alimentaires. { Conserves (viande, poisson, légumes, beurre, fromage, etc.)	1,759,095 90	1,830,253 09
	609,797 13	620,849 73
	25,547 74	27,658 30
	472,568 »	492,333 35
	45,474 31	46,873 07
	635,825 80	650,821 42
	69,041 30	75,463 78
	63,624 54	67,860 93
	Divers. (épices, levure, thé, etc.)	63,624 54
A reporter.	7,916,683 »	8,289,342 75

MARCHANDISES.	VALEURS.	
	Commerce spécial.	Commerce général.
	Fr. C.	Fr. C.
Report.	7,916,683 n	8,289,342 75
Droguerie	60,369 84	63,722 88
Faïencerie et poterie.	38,659 95	43,087 85
Graines et semences	6,727 92	6,760 32
Habillement et lingerie.	969,313 08	1,005,132 28
Harnachement et sellerie	2,676 83	3,156 83
Huiles, graisses & bitumes. {		
Pétrole	33,594 24	34,299 42
Huiles, goudron, graisses, résines, etc.	89,000 49	91,574 33
Instruments, appareils scientifiques et autres	27,146 35	27,395 13
Machines, mécaniques, outils, appareils pour télégraphe et téléphone, constructions métalliques. {		
Locomotives	747,388 70	747,388 70
Wagons	184,889 10	184,889 10
Machines et mécaniques diverses	71,972 95	72,366 55
Pièces de rechange et accessoires	486,539 66	489,951 80
Outils divers	255,259 32	261,625 38
Matériaux et appareils pour télégraphe et téléphone	23,594 38	23,594 38
Constructions métalliques diverses	956,627 52	961,537 92
Matériaux de construction. {		
Briques	151 38	151 38
Chaux	23,880 65	26,184 60
Ciment	66,176 54	66,434 58
Autres	195,199 01	182,999 86
Mercerie et parfumerie	123,395 40	130,154 57
A reporter.	12,279,246 31	12,711,750 61

MARCHANDISES.		VALEURS.		
		Commerce spécial.	Commerce général.	
	Report.	Fr. C. 12,279,246 31	Fr. C. 12,711,750 61	
Métaux.	Acier. {	Barres.	13,782 83	13,782 83
		Fils	257 88	257 88
		Rails	1,968,909 84	1,968,909 84
		Autres	235,661 68	235,682 08
	Antimoine	111 24	111 24	
	Cuivre et laiton. {	Fils	707,356 81	735,271 81
		Autres	62,583 61	63,752 61
	Étain	1,575 88	1,575 88	
	Fer. {	Barres	24,905 45	25,037 45
		Clous	65,621 73	65,734 90
		Fils	202 02	202 02
		Tôles	36,644 70	39,545 30
	Autres	78,595 99	79,061 99	
	Plomb	1,171 86	1,194 06	
Zinc	16,359 93	17,253 93		
Meubles et ameublement		91,364 63	91,487 83	
Papiers, cartons, fournitures de bureau et impressions.	Livres, registres et imprimés.	43,061 43	44,307 33	
	Papiers et cartons.	15,208 32	18,351 83	
	Fournitures de bureau et impressions. Divers	65,933 54	67,227 92	
Produits chimiques		10,053 74	10,063 94	
Produits pharmaceutiques		135,244 52	142,072 86	
Quincaillerie (ustensiles de cuisine et objets de ménage, articles divers de traite, tels que bracelets en cuivre et en fer, machettes, miroirs, etc.).		594 209 26	653,094 80	
A reporter.		16,448,063 20	16,985,730 94	

MARCHANDISES.	VALEURS.	
	Commerce spécial.	Commerce général.
	Fr. C.	Fr. C.
Report	16,448,063 20	15,985,730 94
Savons	38,412 02	41,848 24
Tabacs		
{ Cigares et cigarettes	58,817 50	72,645 76
{ Autres	62,947 05	69,017 85
{ écrus	1,099,444 52	1,179,847 89
{ blanchis	97,775 35	112,067 83
{ de coton { imprimés	1,194,238 29	1,426,973 83
{ teints	1,974,426 53	2,149,929 65
{ autres	144,125 53	161,625 47
{ blanchis	12,243 72	12,243 72
{ imprimés	42,209 52	45,799 54
{ de laine { teints	65,717 09	76,112 62
{ draps	275 32	1,301 32
{ autres	143,833 11	171,090 29
Tissus		
{ de chanvre et de jute	136,414 16	147,823 37
{ de soie	18,348 22	18,907 72
{ Velours	9,487 94	10,432 64
{ Châles	8,019 38	10,269 02
{ Tapis	54,077 32	79,440 94
{ Bâches, toile cirée et gou- { dronnée	28,636 25	28,887 35
Verrerie et verroterie. { Verrerie	46,956 80	52,233 36
{ Verroterie	496,903 67	572,968 48
TOTAUX	22,181,462 49	23,427,197 83

ANNEXE VII.

COMMERCE.

*Comparaison des importations de l'année 1897
avec celles des années précédentes.*

	VALEURS.			
	Commerce spécial.		Commerce général.	
	Fr.	c ^s .	Fr.	c ^s .
Du 9 mai au 31 décembre 1892 (¹). . .	4,984,455	15	5,679,195	16
Année 1893.	9,175,103	34	10,148,418	26
— 1894.	11,194,722	96	11,854,021	72
— 1895.	10,685,847	99	11,836,033	76
— 1896.	15,227,776	44	16,040,370	80
— 1897.	22,181,462	49	23,427,197	83

(¹) La perception des droits d'entrée a commencé le 9 mai 1892.

ANNEXE VIII.



STATISTIQUE

DES

MARCHANDISES IMPORTÉES DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO
PENDANT L'ANNÉE 1897.



STATISTIQUE des marchandises importées dans l'État Indépendant du Congo pendant l'année 1897.

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT.

Observations.

DÉCLARATION DES MARCHANDISES. — Au moment de leur déchargement du navire ou de leur arrivée par voie de terre sur le territoire de l'État Indépendant, les marchandises sont déclarées, soit pour la consommation, soit pour le transit, soit pour l'entrepôt.

COMMERCE SPÉCIAL. — Le commerce spécial comprend les marchandises qui sont déclarées pour la consommation intérieure.

COMMERCE GÉNÉRAL. — Le commerce général embrasse toutes les marchandises qui entrent dans le territoire de l'État, qu'elles soient déclarées pour la consommation, pour le transit ou pour l'entrepôt.

VALEURS. — Les valeurs renseignées dans le présent tableau sont celles déclarées par l'importateur, le destinataire ou le consignataire des marchandises.

PAYS DE PROVENANCE. — Ces pays sont ceux indiqués sur les déclarations d'importation.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Allumettes	Allemagne	7,058 20	»	7,058 20	7,058 20	»	»	7,058 20
	Angleterre	761 90	»	761 90	761 90	30 »	»	791 90
	Belgique	11,149 09	»	11,149 09	11,149 09	»	»	11,149 09
	France	144 22	»	144 22	144 22	»	»	144 22
	Pays-Bas	2,511 25	»	2,511 25	2 511 25	886 56	»	3,397 81
	Portugal	112 10	»	112 10	112 10	»	»	112 10
	Possessions portugaises (Côte maritime.)	3 12	»	3 12	3 12	»	»	3 12
	Zanzibar	12 60	»	12 60	12 60	»	»	12 60
	TOTAL.	21,752 48	»	21,752 48	21,752 48	916 56	»	22,669 04

[N° 141.]

(36)

Animaux vivants et fourrages.	Bêtes à cornes	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	34,134 40	»	34,134 40	34,134 40	»	»	34,134 40	
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	5,250 »	»	5,250 »	5,250 »	»	»	5,250 »	
		TOTAL.	39,384 40	»	39,384 40	39,384 40	»	»	39,384 40	
	Moutons	Possessions allemandes . (Côte orientale d'Afrique)	242 »	»	242 »	242 »	»	»	242 »	
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	1,884 »	»	1,884 »	1,884 »	»	»	1,884 »	
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	150 »	»	150 »	150 »	»	»	150 »	
		TOTAL.	2,276 »	»	2,276 »	2,276 »	»	»	2,276 »	
	Chevaux	Espagne (Iles Canaries) .	1,920 »	»	1,920 »	1,920 »	»	»	1,920 »	
		Anes et mules	Espagne (Iles Canaries) .	2,294 40	»	2,294 40	2,294 40	»	»	2,294 40
			Zanzibar	1,040 »	»	1,040 »	1,040 »	»	»	1,040 »
	TOTAL.	3,334 40	»	3,334 40	3,334 40	»	»	3,334 40		
Autres	Espagne (Iles Canaries) .	43 20	»	43 20	43 20	»	»	43 20		
	Fourrages	Allemagne	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »	
		Angleterre	27 96	»	27 96	27 96	»	»	27 96	
Belgique		3,316 39	»	3,316 39	3,316 39	»	»	3,316 39		
	TOTAL.	3,380 35	»	3,380 35	3,380 35	»	»	3,380 35		
Armes, munitions et buflerles.	Canons	Angleterre	9,877 66	»	9,877 66	9,877 66	»	»	9,877 66	
		Belgique	46,200 »	»	46,200 »	46,200 »	»	»	46,200 »	
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »	
	TOTAL.	56,113 66	»	56,113 66	56,113 66	»	»	56,113 66		

DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.				
		Valeurs.			Valeurs.				
		Imports directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.	
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	
à silex . . .	Allemagne	8,014 04	»	8,014 04	8,014 04	»	»	8,014 04	
	Angleterre	1,545 84	»	1,545 84	1,545 84	»	»	1,545 84	
	Belgique	32,604 08	»	32,604 08	32,604 08	»	»	32,604 08	
	Pays-Bas	11,277 20	»	11,277 20	11,277 20	10,080 53	»	21,357 73	
	Portugal	508 03	»	508 03	508 03	»	»	508 03	
	Possessions portugaises. (Côte maritime.)	316 80	»	316 80	316 80	»	»	316 80	
	Possessions portugaises. (Rive gauche du Congo.)	2,735 02	»	2,735 02	2,735 02	»	»	2,735 02	
	TOTAL.	57,901 91	»	57,901 91	57,901 91	10,080 53	»	67,982 44	
	à piston . . .	Allemagne	16,464 88	»	16,464 88	16,464 88	»	447 48	16,912 36
		Angleterre	2,216 04	»	2,216 04	2,216 04	»	»	2,216 04
Belgique		217,281 50	»	217,281 50	217,281 50	»	»	217,281 50	
France		2,280 »	»	2,280 »	2,280 »	»	»	2,280 »	
Pays-Bas		4,840 80	»	4,840 80	4,840 80	1,626 66	»	6,467 46	
Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)		605 24	»	605 24	605 24	»	»	605 24	
TOTAL.	243,688 46	»	243,688 46	243,688 46	1,626 66	447 48	245,762 60		
Fusils									

**Armes,
munitions
et
bûfletcries.
(Suite.)**

autres . . . (Systèmes perfec- tionnés.)	Allemagne	36 »	»	36 »	36 »	»	30 »	66 »
	Angleterre	2,364 18	994 50	3,358 68	2,364 18	»	994 50	3,358 68
	Belgique	73,974 14	3,578 10	77,552 24	73,974 14	»	3,929 30	77,903 44
	France	228 »	»	228 »	228 »	960 »	»	1,188 »
	Italie	»	198 »	198 »	»	»	204 »	204 »
	Pays-Bas	654 »	474 »	1,128 »	654 »	»	468 »	1,122 »
	Possessions anglaises . .	»	»	»	»	»	14 40	14 40
	(Côte occident. d'Afrique.)							
	Possessions françaises . .	360 »	»	360 »	360 »	»	»	360 »
	(Haut-Congo)							
	Possessions portugaises .	48 »	»	48 »	48 »	»	»	48 »
(Côte maritime.)								
Possessions portugaises .	42 »	»	42 »	42 »	»	60 »	102 »	
(Rive gauche du Congo.)								
TOTAL.	77,706 32	5,244 60	82,950 92	77,706 32	960 »	5,700 20	84,366 52	
Pistolets et revolvers.	Angleterre	75 »	30 »	105 »	75 »	»	156 »	231 »
	Belgique	4,023 22	826 31	4,849 53	4,023 22	»	765 »	4,788 22
	France	»	»	»	»	60 »	»	60 »
	Italie	»	90 »	90 »	»	»	242 40	242 40
	Pays-Bas	109 20	18 »	127 20	109 20	»	45 »	154 20
TOTAL.	4,207 42	964 31	5,171 73	4,207 42	60 »	1,208 40	5,475 82	
Pièces de rechange :	Allemagne	6,042 39	»	6,042 29	6,042 29	»	»	6,042 29
	Angleterre	5,256 »	»	5,256 »	5,256 »	»	»	5,256 »
	Belgique	35,399 76	»	35,399 76	35,399 76	»	»	35,399 76
	Pays-Bas	39 60	»	39 60	39 60	»	»	39 60
TOTAL.	46,737 65	»	46,737 65	46,737 65	»	»	46,737 65	
Armes blanches. . .	Belgique	1,246 34	»	1,246 34	1,246 34	»	»	1,246 34
	Possessions portugaises .	7 80	»	7 80	7 80	»	»	7 80
	(Côte maritime.)							
TOTAL.	1,254 14	»	1,254 14	1,254 14	»	»	1,254 14	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Cartouches	Allemagne	45 »	1 08	46 08	45 »	»	1 08	46 08
	Angleterre	48,880 22	333 30	49,213 52	48,880 22	281 52	363 30	49,225 04
	Belgique	187,778 46	2,076 77	189,855 23	187,778 46	»	2,230 40	190,008 86
	France	25,972 20	»	25,972 20	25,972 20	51 »	»	26,023 20
	Italie	»	63 »	63 »	»	»	99 30	99 30
	Pays-Bas	946 08	18 »	964 08	946 08	»	22 »	968 08
	Possessions françaises . (Haut-Congo.)	78 »	»	78 »	78 »	»	»	78 »
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	»	»	»	»	»	1 20	1 20
TOTAL.		263,699 96	2,492 15	266,192 11	263,699 96	332 52	2,717 28	266,749 76
Capsules	Allemagne	3,400 96	»	3,400 96	3,400 96	»	»	3,400 96
	Angleterre	7,557 11	»	7,557 11	7,557 11	»	»	7,557 11
	Belgique	12,513 54	»	12,513 54	12,513 54	»	»	12,513 54
	Pays-Bas	556 80	»	556 80	556 80	1,526 40	»	2,083 20
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	1 20	»	1 20	1 20	»	»	1 20
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	339 91	»	339 91	339 91	»	»	339 91
TOTAL.		24,369 52	»	24,369 52	24,369 52	1,526 40	»	25,895 92

**Armes,
munitions
et
buffeteries.
(Suite.)**

Poudre	de traite.	Allemagne	106,798 50	25,719 64	132,518 14	106,798 50	508 80	27,073 62	134,380 92
		Angleterre	10,964 39	2,655 12	13,619 51	10,964 39	800 64	2,655 12	14,420 15
		Belgique	60,334 75	488 82	60,823 57	60,334 75	»	923 40	61,258 15
		Pays-Bas	18,380 75	120 96	18,501 71	18,380 75	28,866 97	»	47,247 72
		Portugal	704 47	»	704 47	704 47	»	»	704 47
	Possessions portugaises (Côte maritime.)	829 50	»	829 50	829 50	»	»	829 50	
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	743 66	598 98	1,342 64	743 66	»	1,193 52	1,937 18	
	TOTAL.	198,756 02	29,583 52	228,339 54	198,756 02	30,176 41	31,845 66	260,778 09	
	ordinaire et de mine.	Allemagne	742 50	»	742 50	742 50	»	»	742 50
		Belgique	4,439 88	»	4,439 88	4,439 88	»	1,855 »	6,294 88
Possessions anglaises (Côte occident. d'Afrique.)		»	»	»	»	»	0 36	0 36	
TOTAL.	5,182 38	»	5,182 38	5,182 38	»	1,855 36	7,037 74		
Explosifs.	Allemagne	22,864 40	»	22,864 40	22,864 40	»	»	22,864 40	
	Angleterre	2,014 04	»	2,014 04	2,014 04	»	»	2,014 04	
	Belgique	80,641 51	»	80,641 51	80,641 51	»	»	80,641 51	
TOTAL.	105,519 95	»	105,519 95	105,519 95	»	»	105,519 95		
Divers	Allemagne	2,020 40	»	2,020 40	2,020 40	»	»	2,020 40	
	Angleterre	2,431 58	»	2,431 58	2,431 58	»	»	2,431 58	
	Belgique	6,232 04	18 »	6,250 94	6,232 04	»	39 60	6,272 54	
	France	78 84	»	78 84	78 84	»	»	78 84	
	Italie	»	21 60	21 60	»	»	21 60	21 60	
	Pays-Bas	»	19 80	19 80	»	351 60	19 80	371 40	
	Possessions anglaises (Côte occident. d'Afrique.)	»	»	»	»	»	0 24	0 24	
Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	»	»	»	»	»	3 »	3 »		
TOTAL.	10,763 76	59 40	10,823 16	10,763 76	351 60	84 24	11,199 60		
Buffeteries	Angleterre	306 »	»	306 »	306 »	»	»	306 »	
	Belgique	53,932 87	»	53,932 87	53,932 87	»	»	53,932 87	
TOTAL.	54,238 87	»	54,238 87	54,238 87	»	»	54,238 87		

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Steamers	Angleterre	13,500 »	»	13,500 »	13,500 »	»	»	13,500 »
	Belgique	383,262 »	»	383,262 »	383,262 »	»	»	383,262 »
	TOTAL.	396,762 »	»	396,762 »	396,762 »	»	»	396,762 »
Pièces de rechange pour machines et chaudières.	Allemagne	328 33	»	328 33	328 33	»	»	328 33
	Angleterre	12,739 93	»	12,739 93	12,739 93	4,098 »	»	16,837 93
	Belgique	23,949 28	»	23,949 28	23,949 28	»	»	23,949 28
	France	6,999 77	»	6,999 77	6,999 77	»	»	6,999 77
	Pays-Bas	1,991 42	»	1,991 42	1,991 42	1,748 40	»	3,739 82
	TOTAL.	46,008 73	»	46,008 73	46,008 73	5,846 40	»	51,855 13
Bateaux et embarca- tions à voiles.	Angleterre	26,376 66	»	26,376 66	26,376 66	»	»	26,376 66
	Belgique	150,661 20	»	150,661 20	150,661 20	»	»	150,661 20
	TOTAL.	177,037 86	»	177,037 86	177,037 86	»	»	177,037 86
Pièces détachées pour bateaux. §	Belgique	128,700 »	»	128,700 »	128,700 »	»	»	128,700 »
	France	»	»	»	»	3,432 72	»	3,432 72
	Pays-Bas	6,582 »	»	6,582 »	6,582 »	»	»	6,582 »
	TOTAL.	135,282 »	»	135,282 »	135,282 »	3,432 72	»	138,714 72

**Bateaux,
machines
et
pièces
détachées
pour
bateaux.**

Canots	Angleterre	22,974 37	»	22,974 37	22,974 37	»	»	22,974 37
	Belgique	12,792 »	»	12,792 »	12,792 »	»	»	12,792 »
	TOTAL	35,766 37	» .	35,766 37	35,766 37	»	»	35,766 37
Toiles à voiles	Allemagne	360 »	»	360 »	360 »	»	»	360 »
	Angleterre	564 »	694 08	1,258 08	564 »	»	694 08	1,258 08
	Belgique	1,633 27	»	1,633 27	1,633 27	»	»	1,633 27
	Pays-Bas	837 24	»	837 24	837 24	»	»	837 24
	TOTAL	3,394 51	694 08	4,088 59	3,394 51	»	694 08	4,088 59
Ancres et chaînes pour la marine.	Angleterre	79 92	»	79 92	79 92	»	»	79 92
	Belgique	226 80	»	226 80	226 80	»	»	226 80
	Pays-Bas	1,852 49	»	1,852 49	1,852 49	96 »	»	1,948 49
	TOTAL	2,159 21	»	2,159 21	2,159 21	96 »	»	2,255 21
Autres agrès et appa- raux.	Angleterre	171 »	»	171 »	171 »	»	»	171 »
	Belgique	8,226 31	»	8,226 31	8,226 31	»	»	8,226 31
	Pays-Bas	473 04	»	473 04	473 04	599 06	»	1,072 10
	Possessions portugaises (Côte maritime.)	2 40	»	2 40	2 40	»	»	2 40
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	134 40	»	134 40	134 40	»	»	134 40
	TOTAL	9,007 15	»	9,007 15	9,007 15	599 06	»	9,606 21

(63)

(Dépenses sur ress. extr.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.				
		Valeurs.			Valeurs.				
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.	
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	
Bijouterie et horlogerie.	en or et en argent.	Angleterre.	»	600 »	»	»	»	600 »	
		Belgique	»	90 »	»	»	»	90 »	
		Zanzibar	»	48 »	»	»	»	48 »	
		TOTAL.	738 »	»	738 »	738 »	»	»	738 »
	Autres.	Allemagne.	3,686 22	»	3,686 22	3,686 22	»	463 50	4,149 72
		Angleterre.	1,070 40	»	1,070 40	1,070 40	»	»	1,070 40
		Belgique	551 60	»	551 60	551 60	»	»	551 60
		Italie	201 60	»	201 60	201 60	»	»	201 60
		Pays-Bas	»	»	»	»	352 80	»	352 80
		Portugal	101 40	»	101 40	101 40	»	»	101 40
		Possessions portugaises (Côte maritime.)	48 »	»	48 »	48 »	»	»	48 »
	Zanzibar	3 »	»	3 »	3 »	»	»	3 »	
		TOTAL.	5,662 22	»	5,662 22	5,662 22	352 80	463 50	6,478 52
	Montres et fournitures	Allemagne.	7,317 32	»	7,317 32	7,317 32	»	330 »	7,647 32
		Angleterre.	2,400 59	»	2,400 59	2,400 59	»	»	2,400 59
Belgique		6,371 08	»	6,371 08	6,371 08	»	»	6,371 08	
Italie		1,385 60	»	1,385 60	1,385 60	»	»	1,385 60	
Pays-Bas		577 80	»	577 80	577 80	»	»	577 80	
Zanzibar	54 »	»	54 »	54 »	»	»	54 »		
	TOTAL.	18,106 39	»	18,106 39	18,106 39	»	330 »	18,436 39	

Pendules et réveille- matin.	Allemagne.	888 54	»	888 54	888 54	»	»	888 54
	Angleterre.	1,324 06	»	1,324 06	1,324 06	»	»	1,324 06
	Belgique	1,194 62	»	1,194 62	1,194 62	»	»	1,194 62
	Pays-Bas	595 20	»	595 20	595 20	132 »	»	727 20
	Portugal	9 60	»	9 60	9 60	»	»	9 60
	Zanzibar	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »
	TOTAL.	4,024 02	»	4,024 02	4,024 02	132 »	»	4,156 02
Bois ouvré et objets en bois . . .	Allemagne.	13,866 30	831 60	14,697 90	13,866 30	»	3,033 »	16,899 30
	Angleterre.	10,588 81	»	10,588 81	10,588 81	180 »	»	10,768 81
	Belgique	81,095 28	»	81,095 28	81,095 28	»	»	81,095 28
	Danemark.	18,600 »	»	18,600 »	18,600 »	»	»	18,600 »
	France	30 60	»	30 60	30 60	»	»	30 60
	Indes anglaises.	1,500 »	»	1,500 »	1,500 »	»	»	1,500 »
	Pays-Bas	17,293 38	»	17,293 38	17,293 38	22,775 70	»	40,069 08
	Portugal	780 »	»	780 »	780 »	»	»	780 »
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	6 »	»	6 »	6 »	»	»	6 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	1,256 40	»	1,256 40	1,256 40	»	»	1,256 40
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	87 »	»	87 »	87 »	»	»	87 »
Suède et Norwège	36 »	1,425 40	1,461 40	36 »	»	»	36 »	
	TOTAL.	145,139 77	2,257 »	147,396 77	145,139 77	22,955 70	3,033 »	171,128 47

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs			
		Importations directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Bières	Allemagne	122,098 20	»	122,098 20	122,098 20	»	630 »	122,728 20
	Angleterre	8,790 62	»	8,790 62	8,790 62	»	»	8,790 62
	Belgique	82,202 38	22 64	82,225 02	82,202 38	»	22 64	82,225 02
	Espagne (Iles Canaries)	2,850 »	»	2,850 »	2,850 »	»	»	2,850 »
	France	2,258 10	»	2,258 10	2,258 10	»	»	2,258 10
	Pays-Bas	6,515 65	»	6,515 65	6,515 65	981 »	»	7,496 65
	Portugal	24 »	»	24 »	24 »	»	»	24 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	327 60	»	327 60	327 60	»	»	327 60
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	1,063 87	»	1,063 87	1,063 87	»	»	1,063 87
	Suède et Norwège	4,852 69	»	4,852 69	4,852 69	»	»	4,852 69
	TOTAL.	230,983 11	22 64	231,005 75	230,983 11	981 »	652 64	232,616 75
à 50 degrés ou moins.	Allemagne	120,182 33	7,436 16	127,618 49	120,182 33	1,197 53	11,550 24	132,930 10
	Angleterre	4,077 29	228 12	4,305 41	4,077 29	»	»	4,077 29
	Belgique	17,546 54	»	17,546 54	17,546 54	2,512 06	»	20,058 60
	France	753 55	»	753 55	753 55	92 70	»	846 25
	Pays-Bas	34,062 40	136 94	35,099 34	34,062 40	30,405 40	»	71,307 80
	Portugal	309 »	»	309 »	309 »	»	»	309 »
Possessions portugaises . (Côte maritime.)	20 75	»	20 75	20 75	»	»	20 75	

Boissons :	Eaux-de-vie :		de traite.		à plus de 50 degrés		Eaux-de-vie : autres (y compris les liqueurs).		
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	709 36	»	709 36	709 36	»	»	709 36
		Zanzibar	518 40	»	518 40	518 40	»	»	518 40
		TOTAL.	179,079 62	7,801 22	186,880 84	179,079 62	40,207 69	11,550 24	230,837 55
		Allemagne	105,019 02	6,590 06	111,609 08	105,019 02	»	15,152 60	120,171 62
		Angleterre	7,169 69	»	7,169 69	7,169 69	508 80	702 23	8,380 72
		Belgique	7,837 24	»	7,837 24	7,837 24	»	»	7,837 24
		Pays-Bas	35,415 23	»	35,415 23	35,415 23	60,158 66	»	95,573 89
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	1,859 04	»	1,859 04	1,859 04	»	»	1,859 04
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	169 58	»	169 68	169 68	»	»	169 68
		Suède et Norvège	511 20	»	511 20	511 20	»	»	511 20
		TOTAL.	157,981 10	6,590 06	164,571 16	157,981 10	60,667 46	15,854 83	234,503 39
		Allemagne	52,184 86	»	52,184 86	52,184 86	»	273 60	52,458 46
		Angleterre	12,597 77	»	12,597 77	12,597 77	786 60	»	13,384 37
		Belgique	52,762 32	1,050 »	53,812 32	52,762 32	210 »	»	52,972 32
		France	20,478 14	»	20,478 14	20,478 14	2,943 16	»	23,421 30
		Italie	24 »	»	24 »	24 »	»	»	24 »
		Pays-Bas	19,863 49	128 76	19,992 25	19,863 49	11,275 38	»	31,138 87
		Portugal	743 47	»	743 47	743 47	»	»	743 47
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	657 65	»	657 65	657 65	»	»	657 65
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	247 32	»	247 32	247 32	»	»	247 32
		Suède et Norvège	1,940 52	»	1,940 52	1,940 52	»	9 »	1,949 52
		Suisse	353 16	»	353 16	353 16	»	»	353 16
		Zanzibar	382 68	»	382 68	382 68	»	»	382 68
		TOTAL.	162,235 38	1,178 76	163,414 14	162,235 38	15,215 14	282 60	177,733 12

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Boissons (suite) : Vins	Allemagne	23,915 32	»	23,915 32	23,915 32	»	158 »	24,083 32
	Angleterre	13 807 21	»	13,807 21	13,807 21	»	»	13,807 21
	Belgique	282,170 09	1,972 20	284,142 29	282,170 09	»	»	282,170 09
	Espagne (Iles Canaries)	7,130 93	»	7,130 93	7,130 93	»	»	7,130 93
	France	130,203 26	»	130,203 26	130,203 26	3,963 91	624 »	134,791 17
	Italie	2,817 24	»	2,817 24	2,817 24	»	»	2,817 24
	Pays-Bas	21,256 79	»	21,256 79	21,256 79	13,064 16	»	34,320 95
	Portugal	85,655 78	»	85,655 78	85,655 78	»	»	85,655 78
	Possessions portugaises (Côte maritime.)	2,735 63	»	2,735 63	2,735 63	»	»	2,735 63
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	3,748 52	»	3,748 52	3,748 52	»	»	3,748 52
	Suède et Norwège	937 08	»	937 08	937 08	»	3 »	940 08
Zanzibar	1,448 70	»	1,448 70	1,448 70	»	»	1,448 70	
	TOTAL.	575,826 55	1,972 20	577,798 75	575,826 55	17,028 07	795 »	593,649 62
Bougles	Allemagne	3,823 55	»	3,823 55	3,823 55	»	141 48	3,965 03
	Angleterre	6,042 18	»	6,042 18	6,042 18	»	»	6,042 18
	Belgique	20,181 02	»	20,181 02	20,181 02	»	»	20,181 02
	France	304 80	»	304 80	304 80	288 »	»	592 80
	Pays-Bas	1,161 54	»	1,161 54	1,161 54	1,278 66	»	2,440 20
Portugal	40 49	»	40 49	40 49	»	»	40 49	

	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	20 63	»	20 63	20 63	»	»	20 63
	Zanzibar	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »
	TOTAL.	31,022 21	»	31,022 21	31,022 21	1,566 66	141 48	33,330 35
Café.	Allemagne.	456 »	»	456 »	456 »	»	»	456 »
	Angleterre.	1,990 93	»	1,990 93	1,990 93	»	»	1,990 93
	Belgique	28,352 20	»	28,352 20	28,352 20	»	»	28,352 20
	France	2,602 08	»	2,602 08	2,002 08	1,032 »	»	4,534 08
	Pays-Bas	491 20	»	491 20	491 20	370 80	»	862 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	178 32	»	178 32	178 32	»	»	178 32
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	3 992 82	»	3,992 82	3,992 82	428 40	1,680 »	6,101 22
	Zanzibar	49 50	»	49 50	49 50	»	»	49 50
	TOTAL	38,113 14	»	38,113 14	38,113 14	2,731 20	1,680 »	42,524 34
Campement (objets de).	Allemagne.	1,036 80	»	1,036 80	1,036 80	»	»	1,036 80
	Angleterre	6,692 77	240 »	6,932 77	6,692 77	»	240 »	6,932 77
	Belgique	117,455 88	»	117,455 88	117,455 88	»	»	117,455 88
	États-Unis d'Amérique .	234 »	»	234 »	234 »	»	»	234 »
	Pays-Bas	»	»	»	»	159 60	»	159 60
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »
	TOTAL.	125,455 45	240 »	125,695 45	125,455 45	159 60	240 »	125,855 05

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.				
		Valeurs.			Valeurs.				
		Importations directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.	
Charbons . . .	Briquettes	Belgique	217,982 82	»	217,982 82	217,982 82	»	»	217,982 82
	Houille	Angleterre	110,327 10	»	110,327 10	110,327 10	»	»	110,327 10
		Belgique	75,118 99	»	75,118 99	75,118 99	»	»	75,118 99
		France	237 60	»	237 60	237 60	»	»	237 60
		TOTAL.	185,683 69	»	185,683 69	185,683 69	»	»	185,683 69
	Charbon de bois	Angleterre	29 76	»	29 76	29 76	»	»	29 76
		Belgique	413 40	»	413 40	413 40	»	»	413 40
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	30 »	»	30 »	30 »	»	»	30 »
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	594 »	»	594 »	594 »	»	»	594 »
		TOTAL.	1,067 16	»	1,067 16	1,067 16	»	»	1,067 16

Cordages, filets et instruments de pêche.	Allemagne	497 10	»	497 10	497 10	»	»	497 10
	Angleterre	1,865 36	»	1,865 36	1,865 36	»	»	1,865 36
	Belgique	19,861 96	»	19,861 96	19,861 96	»	»	19,861 96
	Pays-Bas	756 24	»	756 24	756 24	407 78	»	1,164 02
	Portugal	6 60	»	6 60	6 60	»	»	6 60
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	9 60	»	9 60	9 60	»	»	9 60
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	18 36	»	18 36	18 36	»	»	18 36
	TOTAL.	23,015 22	»	23,015 22	23,015 22	407 78	»	23,423 »
Couleurs, vernis et matériaux pour peintres.	Allemagne	973 97	»	973 97	973 97	»	»	973 97
	Angleterre	4,352 10	341 64	4,693 74	4,352 10	146 64	341 64	4,840 38
	Belgique	38,033 16	»	38,033 16	38,033 16	»	»	38,033 16
	France	»	»	»	»	1,740 »	»	1,740 »
	Pays-Bas	1,537 56	»	1,537 56	1,537 56	1,748 15	»	3,285 71
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	1 78	»	1 78	1 78	»	»	1 78
	Zanzibar	3 60	»	3 60	3 60	»	»	3 60
TOTAL.	44,902 17	341 64	45,243 81	44,902 17	3,634 79	341 64	48,878 60	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Conserves (Viande, poisson, légumes, beurre, fromage, etc.)	Allemagne	56,320 33	42 »	56,362 33	56,320 33	»	381 60	56,701 93
	Angleterre	273,884 58	272 82	274,157 40	273,884 58	11,650 73	1,141 99	286,677 30
	Belgique	1,277,219 33	610 80	1,277,830 13	1,277,219 33	»	610 80	1,277,830 13
	Danemark	773 14	»	773 14	773 14	123 72	»	896 86
	États-Unis d'Amérique .	1,378 72	»	1,378 72	1,378 72	»	»	1,378 72
	France	47,968 82	»	47,968 82	47,968 82	22,013 40	»	69,982 22
	Gr.-D. de Luxembourg.	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »
	Italie	1,777 84	»	1,777 84	1,777 84	»	»	1,777 84
	Pays-Bas	66,004 60	3,591 97	69,596 57	66,004 60	34,892 54	»	100,897 14
	Portugal	12,774 52	»	12,774 52	12,774 52	»	»	12,774 52
	Possessions allemandes .	83 58	»	83 58	83 58	»	»	83 58
	(Côte orientale d'Afrique.)	»	»	»	»	4,800 »	»	4,800 »
	Possessions françaises . .	»	»	»	»	»	»	»
	(Côte maritime.)	»	»	»	»	»	»	»
	Possessions portugaises .	1,486 91	»	1,486 91	1,486 91	»	»	1,486 91
	(Côte maritime.)	»	»	»	»	»	»	»
	Possessions portugaises .	1,000 20	»	1,000 20	1,000 20	»	»	1,000 20
(Rive gauche du Congo.)	»	»	»	»	»	»	»	
Sénégal	9 60	»	9 60	9 60	»	»	9 60	
Suède et Norwège	3,730 44	»	3,730 44	3,730 44	»	60 »	3,790 44	
Suisse	8,433 50	»	8,433 50	8,433 50	»	»	8,433 50	
Zanzibar	1,720 20	»	1,720 20	1,720 20	»	»	1,720 20	
	TOTAL.	1,754,578 31	4,517 59	1,759,095 90	1,754,578 31	73,480 39	2,194 39	1,830,253 09

Denrées alimentaires.											
Farine (Amidon, biscuits, fécules, etc.)	Allemagne	1,596 46	»	1,596 46	1,596 46	»	115 56	1,712 02			
	Angleterre	50,157 95	»	50,157 95	50,157 95	315 60	»	50,473 55			
	Autriche	»	297 60	297 60	»	851 96	297 60	1,150 56			
	Belgique	545,818 76	»	545,818 76	545,818 76	352 02	»	546,170 78			
	France	978 38	»	978 38	978 38	4,062 72	»	5,041 10			
	Gr.-D. de Luxembourg	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »			
	Italie	25 »	»	25 »	25 »	»	»	25 »			
	Pays-Bas	8,368 89	328 56	8,697 45	8,368 89	5,682 30	»	14,051 19			
	Portugal	638 27	»	638 27	638 27	»	»	638 27			
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	805 82	»	805 82	805 82	»	»	805 82			
	Possessions portugaises . . (Côte maritime).	298 15	»	298 15	298 15	»	»	298 15			
	Possessions portugaises . . (Rive gauche du Congo.)	319 49	»	319 49	319 49	»	»	319 49			
	Sénégal	96 »	»	96 »	96 »	»	»	96 »			
	Zanzibar	55 80	»	55 80	55 80	»	»	55 80			
	TOTAL.	609,170 97	626 16	609,797 13	609,170 97	11,265 60	413 16	620,849 73			
Grains (Fèves, gruau, lentilles, orges, etc.)	Allemagne	902 69	»	902 69	902 69	»	»	902 69			
	Angleterre	1,393 18	»	1,393 18	1,393 18	162 42	»	1,555 60			
	Belgique	21,156 55	»	21,156 55	21,156 55	»	»	21,156 55			
	Pays-Bas	954 14	375 »	1,329 14	954 14	2,323 14	»	3,277 28			
	Portugal	46 07	»	46 07	46 07	»	»	46 07			
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	358 80	»	358 80	358 80	»	»	358 80			
	Possessions portugaises . . (Côte maritime).	314 57	»	314 57	314 57	»	»	314 57			
	Possessions portugaises . . (Rive gauche du Congo.)	46 74	»	46 74	46 74	»	»	46 74			
TOTAL.	25,172 74	375 »	25,547 74	25,172 74	2,485 56	»	27,658 30				

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.				
		Valeurs.			Valeurs.				
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.	
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	
Poisson sec.	Allemagne.	8,021 42	»	8,021 42	8,021 42	27 88	168 76	8,218 06	
	Angleterre.	15,822 80	»	15,822 80	15,822 80	»	337 50	16,160 30	
	Belgique	300,333 80	»	300,333 80	300,333 80	»	»	300,333 80	
	France	570 24	»	570 24	570 24	»	»	570 24	
	Pays-Bas	26,070 73	»	26,070 73	26,070 73	331 37	»	26,402 10	
	Portugal	14,987 39	»	14,987 39	14,987 39	»	»	14,987 39	
	Possessions anglaises	15 96	»	15 96	15 96	»	»	15 96	
	(Côte occid. d'Afrique.)								
	Possessions portugaises	96,862 04	»	96,862 04	96,862 04	17,946 35	841 99	115,650 38	
	(Côte maritime)								
Possessions portugaises	1,909 69	»	1,909 69	1,909 69	»	»	1,909 69		
(Rive gauche du Congo.)									
Suède et Norwège	7,958 09	15 84	7,973 93	7,958 09	111 50	15 84	8,085 43		
	TOTAL.	472,552 16	15 84	472,568 »	472,552 16	18,417 10	1,364 09	492,333 35	
Pommes de terre et oignons.	Allemagne.	2,752 26	»	2,752 26	2,752 26	»	»	2,752 26	
	Angleterre.	2,757 83	200 27	2,958 10	2,757 83	139 44	200 27	3,097 54	
	Belgique	29,974 24	»	29,974 24	29,974 24	45 92	»	29,118 16	
	Espagne (Iles Canaries)	2,977 01	»	2,977 01	2,977 01	»	»	2,977 01	
	France	280 80	»	280 80	280 80	»	»	280 80	
	Malte (Ile de)	139 20	»	139 20	139 20	»	»	139 20	
	Pays-Bas	1,085 03	»	1,085 03	1,085 03	215 40	»	1,300 43	
	Portugal	6,229 03	»	6,229 03	6,229 03	»	»	6,229 03	

**Denrées
alimentaires.
(Suite.)**

Riz

Sel pour le trafic

Possessions portugaises . (Côte maritime.)	544 62	»	544 62	544 62	»	»	544 62
Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	369 22	»	369 22	369 22	»	»	369 22
Suède et Norvège	64 80	»	64 80	64 80	»	»	64 80
TOTAL.	46,274 04	200 27	46,474 31	46,274 04	398 76	200 27	46,873 07
Allemagne.	12,212 29	»	12,212 29	12,212 29	»	226 50	12,438 79
Angleterre.	20,936 03	1,680 »	31,615 03	29,936 03	540 »	1,680 »	32,156 03
Belgique	568,400 39	»	568,400 39	568,400 39	1,539 96	»	569,940 35
Pays-Bas	21,706 98	»	21,706 98	21,706 98	12,689 16	»	34,396 14
Portugal	680 04	»	680 04	680 04	»	»	680 04
Possessions portugaises . (Côte maritime.)	40 07	»	40 07	40 07	»	»	40 07
Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	1,152 »	»	1,152 »	1,152 »	»	»	1,152 »
Zanzibar	9 »	»	9 »	9 »	»	»	9 »
TOTAL.	634,145 80	1,680 »	635,825 80	634,145 80	14,769 12	1,906 50	650,821 42
Allemagne.	2,824 87	»	2,824 87	2,824 87	»	»	2,824 87
Angleterre.	40,740 49	66 12	40,806 61	40,740 49	3,076 80	264 50	44,081 79
Belgique	16,432 37	»	16,432 37	16,432 37	»	»	16,432 37
États-Unis d'Amérique	7 20	»	7 20	7 20	»	»	7 20
France	95 02	»	95 02	95 02	2,902 50	»	2,997 52
Pays-Bas	6,087 60	620 65	6,708 25	6,087 60	244 80	620 65	6,953 05
Portugal	132 32	»	132 32	132 32	»	»	132 32
Possessions allemandes . (Côte orientale d'Afrique.)	1,772 81	»	1,772 81	1,772 81	»	»	1,772 81
Possessions portugaises . (Côte maritime.)	177 53	»	177 53	177 53	»	»	177 53
Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	78 72	»	78 72	78 72	»	»	78 72
Zanzibar	5 60	»	5 60	5 60	»	»	5 60
TOTAL.	68,354 53	686 77	69,041 30	68,354 53	6,224 10	885 15	75,463 78

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Denrées alimentaires. (Suite.)	Divers (Épices, levure, thé, etc.)							
	Allemagne	2,727 98	»	2,727 98	2,727 98	»	»	2,727 98
	Angleterre	5,502 67	»	5,502 67	5,502 67	93 05	»	5,595 72
	Belgique	36,801 82	»	36,801 82	36,801 82	»	»	36,801 82
	Chine	»	132 »	132 »	»	52 80	132 »	184 80
	États-Unis d'Amérique .	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »
	France	6,436 55	»	6,436 55	6,436 55	468 »	»	6,904 55
	Indes anglaises	»	81 96	81 96	»	»	81 96	81 96
	Italie	7 44	»	7 44	7 44	»	»	7 44
	Pays-Bas	3,836 81	349 08	4,185 89	3,836 81	3,943 06	»	7,779 87
	Portugal	5,277 90	»	5,277 90	5,277 90	28 56	»	5,306 46
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	1,843 08	»	1,843 08	1,843 08	»	»	1,843 08
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	170 »	»	170 »	170 »	»	»	170 »
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	215 75	»	215 75	215 75	»	»	215 75
Zanzibar	205 50	»	205 50	205 50	»	»	205 50	
	TOTAL.	63,061 50	563 04	63,624 54	63,061 50	4,585 47	213 96	67,860 93

Droguerie	Allemagne	11,706 49	»	11,706 49	11,706 49	1,305 »	144 »	13,155 49
	Angleterre	4,503 24	120 »	4,623 24	4,503 24	387 84	120 »	5,011 08
	Autriche	306 90	»	306 90	306 90	»	»	306 90
	Belgique	38,238 11	»	38,238 11	38,238 11	»	»	38,238 11
	France	492 65	»	492 66	492 66	414 »	»	906 66
	Pays-Bas	4,221 11	180 »	4,401 11	4,221 11	1,280 40	»	5,501 51
	Portugal	196 57	»	196 57	196 57	»	»	196 57
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	7 20	»	7 20	7 20	»	»	7 20
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	4 20	»	4 20	4 20	»	»	4 20
	Suède et Norwège	297 06	»	297 06	297 06	»	1 80	298 86
Zanzibar	6 30	»	6 30	6 30	»	»	6 30	
TOTAL.	60,069 84	300 »	60,369 84	60,069 84	3,387 24	265 80	63,722 88	
Faïencerie et poterie	Allemagne	8,747 »	»	8,747 »	8,747 »	»	367 20	9,114 20
	Angleterre	11,428 58	128 10	11,556 68	11,428 58	139 87	128 10	11,696 55
	Belgique	12,260 04	»	12,260 04	12,260 04	290 40	»	12,550 44
	Pays-Bas	4,770 34	462 »	5,241 34	4,770 34	4,092 43	»	8,871 77
	Portugal	265 63	»	265 63	265 63	»	»	265 63
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	164 20	»	164 20	164 20	»	»	164 20
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	425 06	»	425 06	425 06	»	»	425 06
TOTAL.	38,069 85	590 10	38,659 95	38,069 85	4,522 70	495 30	43,087 85	
Graines et semences	Angleterre	224 21	»	224 21	224 21	»	»	224 21
	Belgique	5,320 03	»	5,320 03	5,320 03	»	»	5,320 03
	France	985 20	»	985 20	985 20	»	»	985 20
	Pays-Bas	130 68	22 80	153 48	130 68	32 40	22 80	185 88
	Portugal	36 »	»	36 »	36 »	»	»	36 »
TOTAL.	6,705 12	22 80	6,727 92	6,705 12	32 40	22 80	6,760 32	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Habillement et lingerie	Allemagne	89,844 49	100 20	89,944 69	89,844 49	733 57	13,962 30	104,540 36
	Angleterre	222,874 61	»	222,874 61	222 874 61	5,027 52	475 20	228,377 33
	Belgique	594,330 31	48 »	594,378 31	594,330 31	584 23	134 40	595,048 94
	France	3,868 18	»	3,868 18	3,868 18	2,316 »	»	6,184 18
	Indes anglaises	96 »	»	96 »	96 »	»	»	96 »
	Italie	7,901 64	»	7,901 64	7,901 64	»	»	7,901 64
	Pays-Bas	43,032 40	1,736 40	44,768 80	43,032 40	14,420 18	»	57,452 58
	Portugal	3,276 »	»	3,276 »	3,276 »	»	»	3,276 »
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	522 90	»	522 90	522 90	»	»	522 90
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	334 04	»	334 04	334 04	»	»	334 04
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo)	181 80	»	181 80	181 80	»	»	181 80
	Suède et Norwège . . .	180 »	»	180 »	180 »	»	50 40	230 40
	Suisse	88 01	»	88 01	88 01	»	»	88 01
Zanzibar	898 10	»	898 10	898 10	»	»	898 10	
	TOTAL.	967,428 48	1,884 60	969,313 08	967,428 48	23,081 50	14,622 30	1,005,132 28

Harnachement et sellerie.	{	Angleterre	323 34	»	323 34	323 34	»	»	323 34	
		Belgique	2,353 49	»	2,353 49	2,353 49	»	»	2,353 49	
		Pays-Bas	»	»	»	»	480 »	»	480 »	
		TOTAL.	2,676 83	»	2,676 83	2,676 83	480 »	»	3,156 83	
Huiles, graisses et bitumes.	{	Pétrole	Allemagne	7,250 62	»	7,250 62	7,250 62	»	»	7,250 62
			Angleterre	4,713 86	»	4,713 86	4,713 86	68 58	»	4,782 44
			Belgique	16,776 91	»	16,776 91	16,776 91	»	»	16,776 91
			Espagne (Iles Canaries) .	842 16	»	842 16	842 16	»	»	842 16
			États-Unis d'Amérique .	1,128 »	»	1,128 »	1,128 »	36 »	»	1,164 »
			Pays-Bas	2,546 66	»	2,546 66	2,546 66	600 60	»	3,147 26
			Portugal	207 07	»	207 07	207 07	»	»	207 07
			Possessions portugaises . (Côte maritime.)	75 68	»	75 68	75 68	»	»	75 68
			Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	53 28	»	53 28	53 28	»	»	53 28
			TOTAL.	33,594 24	»	33,594 24	33,594 24	705 18	»	34,299 42
				{	Huiles, goudron, graisses, résines, etc.	Allemagne	747 79	»	747 79	747 79
Angleterre	5,202 74	»				5,202 74	5,202 74	367 81	»	5,570 55
Belgique	80,718 05	»				80,718 05	80,718 05	»	»	80,718 05
France	»	»				»	»	216 »	»	216 »
Pays-Bas	1,358 16	173 94				1,532 10	1,358 16	2,163 97	»	3,522 13
Portugal	768 31	»				768 31	768 31	»	»	768 31
Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	7 50	»				7 50	7 50	»	»	7 50
Suède et Norwège	24 »	»				24 »	24 »	»	»	24 »
TOTAL.	88,826 55	173 94	89,000 49	88,826 55	2,747 78	»	91,574 33			

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
Instruments, appareils scientifiques et autres.	Allemagne.	Fr. C. 548 10	»	Fr. C. 548 10	Fr. C. 548 10	»	»	Fr. C. 548 10
	Angleterre	2,317 »	120 »	2,437 »	2,317 »	»	120 »	2,437 »
	Belgique	22,084 34	»	22,084 34	22,084 34	»	»	22,084 34
	France	55 »	»	55 »	55 »	»	»	55 »
	Italie	60 »	»	60 »	60 »	»	»	60 »
	Pays-Bas	502 52	»	502 52	502 52	248 78	»	751 30
	Portugal.	138 »	»	138 »	138 »	»	»	138 »
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	16 68	»	16 68	16 68	»	»	16 68
	Saint-Thomas (Ile) . . .	120 »	»	120 »	120 »	»	»	120 »
	Suède et Norwège . . .	20 »	»	20 »	20 »	»	»	20 »
	Suisse.	42 »	»	42 »	42 »	»	»	42 »
Zanzibar	222 65	»	222 65	222 65	»	»	222 65	
	TOTAL.	27,026 35	120 »	27,146 35	27,026 35	248 78	120 »	27,395 13
Locomotives	Belgique	747,388 70	»	747,388 70	747,388 70	»	»	747,388 70
Wagons	Belgique	184,889 10	»	184,889 10	184,889 10	»	»	184,889 10
Machines et mécaniques diverses.	Allemagne.	1,209 78	»	1,209 78	1,209 78	»	»	1,209 78
	Angleterre.	1,989 80	»	1,989 80	1,989 80	»	»	1,989 80
	Belgique	67,179 77	180 »	67,359 77	67,179 77	»	180 »	67,359 77
	France	1,248 »	»	1,248 »	1,248 »	»	»	1,248 »
	Pays-Bas	165 60	»	165 60	165 60	393 60	»	559 20
	TOTAL.	71,792 95	180 »	71,972 95	71,792 95	393 60	180 »	72,366 55

	Pièces de rechange et accessoires.	Allemagne	32 40	»	32 40	32 40	»	»	32 40
		Angleterre	102 62	»	102 62	102 62	47 76	»	150 38
		Belgique	486,384 36	»	486,384 36	486,384 36	»	»	486,384 36
		Pays Bas	20 28	»	20 28	20 28	3,364 38	»	3,384 66
	TOTAL .	486 539 65	»	486,539 66	486,539 66	3,412 14	»	489,951 80	
Machines, mécaniques, outils, appareils pour télégraphe et téléphone, constructions métalliques.	Outils divers . .	Allemagne	3 410 40	»	3,410 40	3 410 40	120 36	»	3,530 76
		Angleterre	18,863 63	202 20	19,065 83	18,863 63	1,053 60	202 20	20,119 43
		Belgique	228,802 51	»	228,802 51	228,802 51	456 »	»	229,258 51
		États-Unis d'Amérique .	»	»	»	»	136 80	»	136 80
		France	494 04	»	494 04	494 04	582 »	»	1,076 04
		Pays-Bas	2,600 04	»	2,600 04	2,600 04	4,204 80	»	6,804 84
		Portugal	28 80	»	28 80	28 80	»	»	28 80
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	48 »	»	48 »	48 »	»	»	48 »
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo)	466 20	»	466 20	466 20	»	»	466 20
		Saint Thomas (Ile) . . .	156 »	»	156 »	156 »	»	»	156 »
		Suède et Norvège . . .	»	187 50	187 50	»	»	»	»
			TOTAL	254,809 62	389 70	255,199 32	254,869 62	6,553 56	202 20
	Matériaux et appareils pour télégraphe et téléphone	Angleterre	360 »	»	360 »	360 »	»	»	360 »
		Belgique	22,883 36	»	22,883 36	22,883 36	»	»	22,883 36
		Pays-Bas	351 02	»	351 02	351 02	»	»	351 02
	TOTAL .	23,594 38	»	23,594 38	23,594 38	»	»	23,594 38	
	Constructions métalliques diverses	Belgique	951,707 52	»	951,707 52	951,707 52	»	»	951,707 52
		Pays Bas	4,920 »	»	4 920 »	4,920 »	4,910 40	»	9,830 40
		TOTAL .	956,627 52	»	956,627 52	956,627 52	4,910 40	»	961,537 92

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.					
		Valeurs.			Valeurs.					
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.		
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.		
Matériaux de construction.	Briques	Belgique	151 38	»	151 38	151 38	»	»	151 38	
		Allemagne.	134 40	»	134 40	134 40	»	»	134 40	
		Angleterre.	1,347 88	»	1,347 88	1,347 88	319 27	»	1,667 15	
		Belgique	20,701 27	»	20,701 27	20,701 27	»	»	20,701 27	
		Pays-Bas	891 90	»	891 90	891 90	1,984 68	»	2,876 58	
	Chaux	Portugal	324 »	»	324 »	324 »	»	»	324 »	
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »	
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	410 40	»	410 40	410 40	»	»	410 40	
		Suède et Norwège . . .	58 80	»	58 80	58 80	»	»	58 80	
		TOTAL	23,880 65	»	23,880 65	23,880 65	2,303 95	»	26,184 60	
		Ciment.	Allemagne.	597 06	»	597 06	597 06	»	»	597 06
			Angleterre.	1,165 34	2,100 »	3,265 34	1,165 34	156 34	2,100 »	3,421 68
			Belgique	62,238 44	»	62,238 44	62,238 44	»	»	62,238 44
		Pays-Bas	75 70	»	75 70	75 70	101 70	»	177 40	
	TOTAL.	64,076 54	2,100 »	66,176 54	64,076 54	258 04	2,100 »	66,434 58		

	Allemagne	14,640 12	»	14,640 12	14,640 12	»	»	14,640 12
	Angleterre	11,736 41	»	11,736 41	11,736 41	1,145 52	»	12,881 93
	Belgique	134,105 81	»	134,105 81	134,105 81	»	»	134,105 81
	France	»	»	»	»	7,176 »	»	7,176 »
	Pays-Bas	4,130 34	»	4,130 34	4,130 34	2,473 31	»	6,612 65
Autres	Portugal	73 20	»	73 20	73 20	»	»	73 20
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	900 62	»	900 62	900 62	»	»	900 62
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	792 43	»	792 43	792 43	»	»	792 43
	Suède et Norwège	3,833 96	24,968 12	28,802 08	3,833 96	1,974 14	»	5,808 10
	TOTAL	170,230 89	24,968 12	195,199 01	170,230 89	12,768 97	»	182,999 86
Mercerie et parfumerie	Allemagne	21,432 74	1 80	21,434 54	21 432 74	200 04	1,044 30	22,677 08
	Angleterre	24,032 59	»	24,032 59	24,032 59	52 80	»	24,085 39
	Belgique	65,450 42	»	65,450 42	65 450 42	»	»	65,450 42
	France	76 80	»	76 80	76 80	604 08	»	680 88
	Italie	848 04	»	848 04	848 04	»	»	848 04
	Pays-Bas	10,922 18	»	10,922 18	10,922 18	4,859 75	»	15,781 93
	Portugal	214 55	»	214 55	214 55	»	»	214 55
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	75 »	»	75 »	75 »	»	»	75 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	94 28	»	94 28	94 28	»	»	94 28
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	22 30	»	22 30	22 30	»	»	22 30
Zanzibar	224 70	»	224 70	224 70	»	»	224 70	
	TOTAL	123,393 60	1 80	123,395 40	123,393 60	5,716 67	1,044 30	130,154 57

DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.				
		Valeurs.			Valeurs.				
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.	
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	
Acier.	Barres . . .	Belgique	13,782 83	»	13,782 83	13,782 83	»	»	13,782 83
	Fils . . .	Belgique	257 88	»	257 88	257 88	»	»	257 88
	Rails . . .	Belgique	1,968,909 84	»	1,968,909 84	1,968,909 84	»	»	1,968,909 84
	Autres . . .	Belgique	235,661 68	»	235,661 68	235,661 68	»	»	235,661 68
		Pays-Bas	»	»	»	»	20 40	»	20 40
	TOTAL.		235,661 68	»	235,661 68	235,661 68	20 40	»	235,682 08
Antimoine	Belgique		111 24	»	111 24	111 24	»	»	111 24
Cuivre et laiton.	Fils . . .	Allemagne	50 10	»	50 10	50 10	»	»	50 10
		Angleterre	42,230 21	»	42,230 21	42,230 21	»	»	42,230 21
		Belgique	629,876 30	»	629,876 30	629,876 30	2,715 »	»	632,591 30
		France	174 »	»	174 »	174 »	6,600 »	»	6,774 »
		Pays-Bas	33,410 40	»	33,410 40	33,410 40	18,600 »	»	52,010 40
		Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	10 80	»	10 80	10 80	»	»	10 80
		Saint-Thomas (Ile)	60 »	»	60 »	60 »	»	»	60 »
		Zanzibar	1,545 »	»	1,545 »	1,545 »	»	»	1,545 »
	TOTAL.		707,356 81	»	707,356 81	707,356 81	27,915 »	»	735,271 81

Métaux.	Autres.	Allemagne.	151 14	»	151 14	151 14	»	»	151 14
		Belgique	62,331 43	»	62,331 43	62,331 43	»	»	62,331 43
		Pays-Bas	101 04	»	101 04	101 04	1,169 »	»	1,270 04
		TOTAL	62,583 61	»	62,583 61	62,583 61	1,169 »	»	63,752 61
	Étain	Angleterre.	4 80	»	4 80	4 80	»	»	4 80
		Belgique	1,571 08	»	1,571 08	1,571 08	»	»	1,571 08
		TOTAL.	1,575 88	»	1,575 88	1,575 88	»	»	1,575 88
	Barres	Angleterre.	949 33	»	949 33	949 33	»	»	949 33
		Belgique	23,936 12	»	23,936 12	23,936 12	»	»	23,936 12
		Pays-Bas	»	»	»	»	132 »	»	132 »
	TOTAL.	24,905 45	»	24,905 45	24,905 45	132 »	»	25,037 45	
Fer	Clous	Allemagne.	1,776 60	»	1,776 60	1,776 60	»	»	1,776 60
		Angleterre.	2,927 60	21 »	2,948 60	2,927 60	54 »	21 »	3,002 60
		Belgique	58,646 06	»	58,646 06	58,646 06	»	»	58,646 06
		France	»	»	»	»	474 »	»	474 »
		Pays-Bas	1,073 27	»	1,073 27	1,073 27	543 17	»	1,618 44
		Portugal	168 84	»	168 84	168 84	»	»	168 84
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	1 92	»	1 92	1 92	»	»	1 92
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	46 44	»	46 44	46 44	»	»	46 44
		Suède et Norwège	»	960 »	960 »	»	»	»	»
			TOTAL.	64,640 73	981 »	65,621 73	64,640 73	1,073 17	21 »

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Fils . . .	Allemagne	20 10	»	20 10	20 10	»	»	20 10
	Angleterre	69 72	»	69 72	69 72	»	»	69 72
	Belgique	112 20	»	112 20	112 20	»	»	112 20
	TOTAL.	202 02	»	202 02	202 02	»	»	202 02
Tôles . .	Angleterre	4,108 42	»	4,108 42	4,108 42	507 95	117 13	4,733 51
	Belgique	30,314 41	»	30,314 41	30,314 41	»	»	30,314 41
	France	»	»	»	»	276 »	»	276 »
	Pays-Bas	571 94	»	571 94	571 94	3,025 44	»	3,597 38
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	624 »	»	624 »	624 »	»	»	624 »
	Suède et Norwège . . .	»	1,025 93	1,025 93	»	»	»	»
TOTAL	35,618 77	1,025 93	36,644 70	35,618 77	3,809 40	117 13	39,545 30	
Fer . . (Suite.)								

Métaux . . . (Suite.)	Autres . . .	Angleterre	1,803 06	»	1,803 06	1,803 06	»	»	1,803 06
		Belgique	76,768 93	»	76,768 93	76,768 93	»	»	76,768 93
		France	»	»	»	»	82 80	»	82 80
		Pays-Bas	»	»	»	»	383 20	»	383 20
		Portugal	24 »	»	24 »	24 »	»	»	24 »
		TOTAL.	78,595 99	»	78,595 99	78,595 99	466 »	»	79,061 99
	Plomb	Angleterre	69 74	»	69 74	69 74	»	»	69 74
		Belgique	1,102 12	»	1,102 12	1,102 12	»	»	1,102 12
		Pays-Bas	»	»	»	»	22 20	»	22 20
		TOTAL.	1,171 86	»	1,171 86	1,171 86	22 20	»	1,194 06
	Zinc	Allemagne	637 79	»	637 79	637 79	»	»	637 79
		Angleterre	965 52	»	965 52	965 52	»	»	965 52
		Belgique	7,406 88	»	7,406 88	7,406 88	»	»	7,406 88
		France	7,349 74	»	7,349 74	7,349 74	540 »	»	7,889 74
		Pays-Bas	»	»	»	»	354 »	»	354 »
	TOTAL.	16,359 93	»	16,359 93	16,359 93	894 »	»	17,253 93	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Meubles et ameublement	Allemagne	24,007 98	»	24,007 98	24,007 98	»	1,225 20	25,233 18
	Angleterre	20,980 90	»	20,980 90	20,980 90	»	»	20,980 90
	Belgique	40,627 10	»	40,627 10	40,627 10	»	»	40,627 10
	Espagne (Iles Canaries) .	270 »	»	270 »	270 »	»	»	270 »
	États-Unis d'Amérique .	150 »	»	150 »	150 »	»	»	150 »
	France	24 »	»	24 »	24 »	»	»	24 »
	Indes anglaises	355 80	»	355 80	355 80	»	»	355 80
	Pays-Bas	2,770 52	»	2,770 52	2,770 52	»	»	2,770 52
	Portugal	908 33	»	908 33	908 33	»	»	908 33
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	114 60	»	114 60	114 60	»	»	114 60
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	39 »	»	39 »	39 »	»	»	39 »
	Suède et Norwège	»	1,102 »	1,102 »	»	»	»	»
Zanzibar	14 40	»	14 40	14 40	»	»	14 40	
	TOTAL.	90,262 63	1,102 »	91,364 63	90,262 63	»	1,225 20	91,487 83

Papiers, cartons, fournitures de bureau et impressions.	Livres, registres et imprimés.	Allemagne	1,218 60	2 70	1,221 30	1,218 60	»	162 »	1,380 60	
		Angleterre	6,087 02	»	6,087 02	6,087 02	507 24	»	7,494 26	
		Belgique	33,770 23	»	33,770 23	33,770 23	60 »	»	33,770 23	
		France	116 »	»	116 »	116 »	»	»	170 »	
		Italie	1 70	»	1 70	1 70	»	»	1 70	
		Pays-Bas	388 80	»	388 80	388 80	519 36	»	908 16	
		Portugal	567 38	»	567 38	567 38	»	»	567 38	
		TOTAL.	43,658 73	2 70	43,661 43	43,658 73	1,086 60	162 »	44,307 33	
		Papiers et cartons	Allemagne	4,950 28	»	4,950 28	4,950 28	»	»	4,950 28
			Angleterre	2,610 68	»	2,610 68	2,610 68	1,058 17	»	3,668 85
Belgique	6,087 94		»	6,087 94	6,087 94	»	»	6,087 94		
France	10 »		»	10 »	10 »	30 »	»	40 »		
Italie	144 »		»	144 »	144 »	»	»	144 »		
Pays-Bas	303 60		»	303 60	303 60	2,055 34	»	2,358 94		
Portugal	170 98		»	170 98	170 98	»	»	170 98		
Possessions portugaises (Côte maritime.)	14 04		»	14 04	14 04	»	»	14 04		
Zanzibar	16 80		»	16 80	16 80	»	»	16 80		
TOTAL.	15,208 32		»	15,208 32	15,208 32	3,143 51	»	18,351 83		
Fournitures de bureau et impressions. Divers.	Allemagne	1,513 86	»	1,513 86	1,513 86	»	»	1,513 86		
	Angleterre	3,110 78	»	3,110 78	3,110 78	179 02	»	3,289 80		
	Belgique	59,217 25	»	59,217 25	59,217 25	»	»	59,217 25		
	France	231 »	»	231 »	231 »	»	»	231 »		
	Italie	7 20	»	7 20	7 20	»	»	7 20		
	Pays-Bas	1,426 06	»	1,426 06	1,426 06	1,115 36	»	2,541 42		
	Portugal	299 59	»	299 59	299 59	»	»	299 59		
	Possessions portugaises (Côte maritime.)	2 04	»	2 04	2 04	»	»	2 04		
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	123 06	»	123 06	123 06	»	»	123 06		
	Zanzibar	2 70	»	2 70	2 70	»	»	2 70		
TOTAL.	65,933 54	»	65,933 54	65,933 54	1,294 38	»	67,227 92			

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Produits chimiques	Allemagne	»	»	»	»	»	15 »	15 »
	Angleterre	697 30	»	697 30	697 30	»	»	697 30
	Belgique	9,239 15	»	9,239 15	9,239 15	»	»	9,239 15
	Pays-Bas	3 60	93 60	97 20	3 60	88 80	»	92 40
	Suisse	20 »	»	20 »	20 »	»	»	20 »
	TOTAL.	9,960 14	93 60	10,053 74	9,960 14	88 80	15 »	10,063 94
Produits pharmaceutiques	Allemagne	551 92	9 00	561 52	551 92	»	9 60	561 52
	Angleterre	16,948 37	24 »	16,972 37	16,948 37	359 02	24 »	17,311 39
	Belgique	113,684 36	»	113,684 36	113,684 36	»	»	113,684 36
	France	699 84	»	699 84	699 84	4,316 40	»	5,016 24
	Italie	186 »	»	186 »	186 »	»	»	186 »
	Pays-Bas	1,153 98	5 88	1,159 86	1,153 98	2,158 80	»	3,312 78
	Portugal	185 76	»	185 76	185 76	»	»	185 76
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	1,126 50	»	1,126 50	1,126 50	»	»	1,126 50
	Possessions portugaises . (Côte maritime)	9 42	»	9 42	9 42	»	»	9 42
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	17 02	»	17 02	17 02	»	»	17 02
Zanzibar	641 87	»	641 87	641 87	»	»	641 87	
	TOTAL.	135,205 04	39 48	135,244 52	135,205 04	6,834 22	33 60	142,072 86

Quincallerie (Ustensiles de cuisine et objets de ménage, articles divers de traite, tels que bracelets en cuivre et en fer, machettes, miroirs, etc.).	Allemagne.	50,528 03	969 »	51,497 03	50,528 03	3,173 75	616 38	54,318 16	
	Angleterre	138,285 74	421 80	138,707 54	138,285 74	11,965 27	493 50	150,744 51	
	Belgique	348,065 68	»	348,065 68	348,065 68	2,146 50	»	350,212 18	
	France	5,414 44	»	5,414 44	5,414 44	6,002 88	»	11,417 32	
	Italie	247 20	»	247 20	247 20	»	»	247 20	
	Pays-Bas	44,934 16	233 64	45,167 80	44,934 16	36,111 70	»	81,045 86	
	Portugal	613 99	»	613 99	613 99	»	»	613 99	
	Possessions anglaises	45 60	»	45 60	45 60	»	»	45 60	
	(Côte occid. d'Afrique.)								
	Possessions portugaises	433 02	»	433 02	433 02	»	»	433 02	
	(Côte maritime.)								
	Possessions portugaises	2,697 64	»	2,697 64	2,697 64	»	»	2,697 64	
	(Rive gauche du Congo.)								
	Saint-Thomas (Ile)	594 »	»	594 »	594 »	»	»	594 »	
Suède et Norwège	141 »	»	141 »	141 »	»	»	141 »		
Zanzibar	584 32	»	584 32	584 32	»	»	584 32		
	TOTAL.	592,584 82	1,624 44	594,209 26	592,584 82	59,400 10	1,109 88	653,094 80	
Savons	Allemagne.	7,483 37	2 10	7,485 47	7,483 37	»	169 20	7,652 57	
	Angleterre.	13,571 33	»	13,571 33	13,571 33	249 36	»	13,820 69	
	Belgique	12,820 92	39 94	12,860 86	12,820 92	»	»	12,820 92	
	France	864 36	»	864 36	864 36	132 »	»	996 36	
	Italie	276 »	»	276 »	276 »	»	»	276 »	
	Pays-Bas	3,211 14	»	3,211 14	3,211 14	2,997 70	»	6,138 84	
	Portugal	37 86	»	37 86	37 86	»	»	37 86	
	Possessions portugaises	18 »	»	18 »	18 »	»	»	18 »	
	(Côte maritime.)								
	Possessions portugaises	36 60	»	36 60	36 60	»	»	36 60	
(Rive gauche du Congo.)									
Zanzibar	50 40	»	50 40	50 40	»	»	50 40		
	TOTAL.	38,369 98	42 04	38,412 02	38,369 98	3,309 06	169 20	41,848 24	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit..	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
	Allemagne.	4,136 64	4 08	4,140 72	4,136 64	»	»	4,136 64
	Angleterre.	1,244 10	»	1,244 10	1,244 10	»	»	1,244 10
	Belgique	37,247 87	»	37,247 87	37,247 87	»	»	37,247 87
	France	129 10	»	129 10	129 10	»	»	129 10
	Italie	234 »	»	234 »	234 »	»	»	234 »
	Pays-Bas	10,240 99	2,066 40	12,307 39	10,240 99	15,878 58	»	26,119 57
	Portugal.	479 14	»	479 14	479 14	»	»	479 14
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	555 67	»	555 67	555 67	»	»	555 67
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	168 »	»	168 »	168 »	»	»	168 »
	Suède et Norwège . . .	978 96	»	978 96	978 96	»	20 16	999 12
	Suisse.	437 59	»	437 59	437 59	»	»	437 59
	Zanzibar	894 96	»	894 96	894 96	»	»	894 96
Tabacs.	TOTAL.	56,747 02	2,070 48	58,817 50	56,747 02	15,878 58	20 16	72,645 76

Cigares et cigarettes.

	Allemagne.	17,490 79	2 64	17,493 43	17,490 79	»	2 64	17,493 43
	Angleterre.	13,915 48	»	13,915 48	13,915 48	972 »	»	14,887 48
	Belgique	25,714 88	2 40	25,717 28	25,714 88	»	2 40	25,717 28
	États-Unis d'Amérique .	162 »	»	162 »	162 »	»	»	162 »
	Italie	56 40	»	56 40	56 40	»	»	56 40
	Pays-Bas	3,929 04	»	3,929 04	3,929 04	5,098 80	»	9,027 84
	Portugal	348 60	»	348 60	348 60	»	»	348 60
	Possessions françaises .	192 »	»	192 »	192 »	»	»	192 »
	(Haut-Congo.)							
	Possessions portugaises .	35 40	»	35 40	35 40	»	»	3 40
	(Côte maritime.)							
	Possessions portugaises .	639 »	»	639 »	639 »	»	»	639 »
	(Rive gauche du Congo.)							
	Sénégal	84 »	»	84 »	84 »	»	»	84 »
	Suède et Norwège	279 62	»	279 62	279 62	»	»	279 62
	Zanzibar	94 80	»	94 80	94 80	»	»	94 80
	TOTAL.	62,942 01	5 04	62,947 05	62,942 01	6,070 80	5 04	69,017 85
	Allemagne.	20,880 71	»	20,880 71	20,880 71	640 61	54 »	21,584 32
	Angleterre.	96,132 40	»	96,132 40	96,132 40	38,743 36	»	134,875 76
	Belgique	872,790 58	»	872,790 58	872,790 58	1,993 70	»	874,784 28
	France	»	»	»	»	2,259 »	»	2,259 »
	Pays-Bas	37,310 29	7,408 80	44,719 09	37,310 29	44,112 50	»	81,422 79
	Possessions allemandes .	507 67	»	507 67	507 67	»	»	507 67
	(Côte orient. d'Afrique.)							
	Possessions anglaises . .	5,201 80	»	5,201 80	5,201 80	»	»	5,201 80
	(Côte orient. d'Afrique.)							
	Possessions portugaises .	875 30	»	875 30	875 30	»	»	875 30
	(Rive gauche du Congo.)							
	Zanzibar	58,336 97	»	58,336 97	58,336 97	»	»	58,336 97
	TOTAL.	1,092,035 72	7,408 80	1,099 444 52	1,092,035 72	87,758 17	54 »	1,179,847 80

Tissus de coton : écrus

Autres

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
	Allemagne	3,649 07	»	3,649 07	3,649 07	»	108 »	3,757 07
	Angleterre	17,471 26	»	17,471 26	17,471 26	»	»	17,471 26
	Belgique	52,363 31	»	52,363 31	52,363 31	4,880 76	»	57,244 07
	France	499 73	»	499 73	499 73	»	»	499 73
	Pays-Bas	18,098 70	129 60	18,228 30	18,098 70	9,433 32	»	27,532 02
blanchis	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	150 »	»	150 »	150 »	»	»	150 »
	Possessions anglaises . . (Côte orient d'Afrique.)	3,704 »	»	3,704 »	3,704 »	»	»	3,704 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	455 40	»	455 40	455 40	»	»	455 40
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	971 98	»	971 98	971 98	»	»	971 98
	Zanzibar	282 30	»	282 30	282 30	»	»	282 30
	Total.	97,645 75	129 60	97,775 35	97,645 75	14,314 08	108 »	112,067 83

Tissus de coton (Suite.)		imprimés		teints							
Allemagne	38,041 46	»	38,041 46	38,041 46	1,602 »	»	40,633 46				
Angleterre	629,126 22	2,309 54	631,435 76	629,126 22	82,102 07	2,309 54	713,537 83				
Belgique	337,313 03	48 »	337,361 03	337,313 03	9,116 47	»	346,429 50				
France	415 40	»	415 40	415 40	2,508 »	»	2,923 40				
Pays-Bas	162,330 59	4,552 08	166,881 67	162,330 59	141,917 08	»	304,256 67				
Portugal	1,473 01	»	1,473 01	1,473 01	»	»	1,473 01				
Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	148 80	»	148 80	148 80	»	»	148 80				
Possessions anglaises . . (Côte orient. d'Afrique.)	400 »	»	400 »	400 »	»	»	400 »				
Possessions portugaises . . (Côte maritime.)	3,538 52	»	3,538 52	3,538 52	»	»	3,538 52				
Possessions portugaises . . (Rive gauche du Congo.)	3,610 16	»	3,610 16	3,610 16	»	»	3,610 16				
Zanzibar	10,022 39	»	10,022 39	10,022 39	»	»	10,022 39				
TOTAL.	1,187,328 67	6,909 62	1,194,238 29	1,187,328 67	237,335 62	2,309 54	1,426,073 83				
Allemagne	20,458 15	»	20,458 15	20,458 15	270 »	54 »	20,728 15				
Angleterre	319,751 23	4,061 58	323,812 81	319,751 23	57,453 31	»	377,264 54				
Belgique	1,485,456 60	»	1,485,456 60	1,485,456 60	4,880 14	»	1,490,336 74				
France	79 32	»	79 32	79 32	3,043 »	»	3,122 32				
Pays-Bas	80,269 88	»	80,269 88	80,269 88	113,814 25	»	194,084 13				
Portugal	4,736 58	»	4,736 58	4,736 58	»	»	4,736 58				
Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	108 »	»	108 »	108 »	»	»	108 »				
Possessions anglaises . . (Côte orient. d'Afrique.)	4,571 22	»	4,571 22	4,571 22	»	»	4,571 22				
Possessions portugaises . . (Côte maritime.)	87 60	»	87 60	87 60	»	»	87 60				
Possessions portugaises . . (Rive gauche du Congo.)	2,758 88	»	2,758 88	2,758 88	»	»	2,758 88				
Suisse	46,655 05	»	46,655 05	46,655 05	»	»	46,655 05				
Zanzibar	5,432 44	»	5,432 44	5,432 44	»	»	5,432 44				
TOTAL.	1,970,364 95	4,061 58	1,974,426 53	1,970,364 95	179,510 70	54 »	2,149,929 65				

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.					
		Valeurs.			Valeurs.					
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.		
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.		
de coton : autres (Suite.)	Allemagne	437 93	»	437 93	437 93	14,160 »	»	14,597 93		
	Angleterre	16,144 81	»	16,144 81	16,144 81	3,209 14	»	19,353 95		
	Belgique	120,900 01	»	120,900 01	120,900 01	»	»	120,900 01		
	France	»	»	»	»	60 »	»	60 »		
	Pays-Bas	2,984 98	»	2,984 98	2,984 98	70 80	»	3,055 78		
	Posse-sions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	360 »	»	360 »	360 »	»	»	360 »		
	Possessions anglaises . . (Côte orient. d'Afrique.)	187 50	»	187 50	187 50	»	»	187 50		
	Saint-Thomas (Ile) . . .	60 »	»	60 »	60 »	»	»	60 »		
	Zanzibar	3,050 30	»	3,050 30	3,050 30	»	»	3,050 30		
	TOTAL.	144,125 53	»	144,125 53	144,125 53	17,499 94	»	161,625 47		
	Tissus. (Suite.)	blanchis .	Angleterre	53 70	»	53 70	53 70	»	»	53 70
			Belgique	12,027 96	»	12,027 96	12,027 96	»	»	12,027 96
			Portugal	162 06	»	162 06	162 06	»	»	162 06
TOTAL.			12,243 72	»	12,243 72	12,243 72	»	»	12,243 72	

de laine	imprimés.	Allemagne.	2,963 40	»	2,963 40	2,963 40	»	»	2,963 40
		Angleterre.	21,194 44	»	21,194 44	21,194 44	1,029 70	»	22,224 14
		Belgique	17,049 68	»	17,049 68	17,049 68	1,056 »	»	18,105 68
		Pays-Bas	1,080 »	»	1,080 »	1,080 »	1,414 32	»	2,494 32
		Zanzibar	12 »	»	12 »	12 »	»	»	12 »
		TOTAL.	42,299 52	»	42,299 52	42,299 52	3,500 02	»	45,799 54
	teints . .	Allemagne.	396 32	»	396 32	396 32	»	»	396 32
		Angleterre.	2,014 55	60 »	2,074 55	2,014 55	3,397 67	»	5,412 22
		Belgique	51,127 73	»	51,127 73	51,127 73	1,899 84	»	52,027 57
		Pays-Bas	11,952 84	»	11,952 84	11,952 84	5,158 02	»	17,110 86
		Portugal	165 65	»	165 65	165 65	»	»	165 65
		TOTAL.	65,657 09	60 »	65,717 09	65,657 09	10,455 53	»	76,112 62
	draps . .	Allemagne.	»	»	»	»	»	1,026 »	1,026 »
		Belgique	275 32	»	275 32	275 32	»	»	275 32
		TOTAL.	275 32	»	275 32	275 32	»	1,026 »	1,301 32
	autres . .	Allemagne.	1,842 90	»	1,842 90	1,842 90	»	»	1,842 90
Angleterre.		12,930 47	»	12,930 47	12,930 47	5,489 23	60 »	18,479 70	
Belgique		119,702 14	»	119,702 14	119,702 14	762 55	»	120,464 69	
France		19 80	»	19 80	19 80	4,140 »	»	4,159 80	
Pays-Bas		9,265 80	»	9,265 80	9,265 80	16,805 40	»	26,071 20	
Zanzibar		72 »	»	72 »	72 »	»	»	72 »	
	TOTAL.	143,833 11	»	143,833 11	143,833 11	27,197 18	60 »	171,090 29	

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
de chanvre et de jute.	Allemagne.	2,059 74	110 40	2,170 14	2 059 74	»	»	2,059 74
	Angleterre.	22,282 »	»	22,282 »	22,282 »	503 57	»	22,785 57
	Belgique	93,832 06	»	93,832 06	93,832 06	»	»	93,832 06
	France	901 20	»	901 20	»	»	»	901 20
	Pays-Bas	11,493 88	1,061 76	12,555 64	11,493 88	12,202 80	»	23,696 68
	Portugal	1,538 48	2,610 »	4,148 48	1,538 48	»	2,485 »	4,023 48
	Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)	319 64	»	319 64	319 64	»	»	319 64
	Zanzibar	205 »	»	205 »	205 »	»	»	205 »
	TOTAL.	132,632 »	3,782 16	136,414 16	132,632 »	12,706 37	2,485 »	147,823 37
de soie.	Allemagne.	426 96	»	426 96	426 96	»	559 50	986 46
	Angleterre.	860 50	»	860 50	860 50	»	»	860 50
	Belgique	14,682 36	»	14,682 36	14,682 36	»	»	14,682 36
	France	108 »	»	108 »	108 »	»	»	108 »
	Indes anglaises.	600 »	»	600 »	600 »	»	»	600 »
	Pays-Ras	1,670 40	»	1,670 40	1,670 40	»	»	1,670 40
	TOTAL.	18,348 22	»	18,348 22	18,348 22	»	559 50	18,907 72

Tissus. (Suite.)	Velours	Allemagne.	562 92	»	562 92	562 92	»	265 50	828 43
		Angleterre	8,710 82	»	8,710 82	8,710 82	679 20	»	9,390 02
		Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	214 20	»	214 20	214 20	»	»	214 20
		TOTAL.	9,487 94	»	9,487 94	9,487 94	679 20	265 50	10,432 64
	Châles	Allemagne.	2,059 98	»	2,059 98	2,059 98	»	»	2,059 98
		Angleterre	1,682 58	»	1,682 58	1,682 58	1,409 76	»	3,182 34
		Italie	564 60	»	564 60	564 60	»	»	564 60
		Pays-Bas	3,293 54	»	3,293 54	3,293 54	749 88	»	4,043 42
		Portugal	199 80	»	199 80	199 80	»	»	199 80
		Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	60 »	»	60 »	60 »	»	»	60 »
Possessions portugaises (Rive gauche du Congo.)		158 88	»	158 88	158 88	»	»	158 88	
TOTAL.	8,019 38	»	8,019 38	8,019 38	2,249 64	»	10,269 02		
Tapis	Allemagne	790 26	54 »	844 26	790 26	»	48 »	838 26	
	Angleterre.	37,875 04	»	37,875 04	37,875 04	13,177 68	»	51,052 72	
	Belgique	11,376 32	»	11,376 32	11,376 32	2,415 96	»	13,792 28	
	France	408 60	»	408 60	408 60	120 »	»	528 60	
	Pays-Bas	2,700 64	»	2,700 64	2,700 64	9,655 98	»	12,356 62	
	Portugal	244 80	»	244 80	244 80	»	»	244 80	
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	18 »	»	18 »	18 »	»	»	18 »	
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	609 66	»	609 66	609 66	»	»	609 66	
TOTAL	54,023 32	54 »	54,077 32	54,023 32	25,369 62	48 »	73,449 94		

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	PAYS DE PROVENANCE.	COMMERCE SPÉCIAL.			COMMERCE GÉNÉRAL.			
		Valeurs.			Valeurs.			
		Importa- tions directes.	Sorties des entrepôts.	TOTAL.	Consom- mation.	Transit.	Entrepôt.	TOTAL.
		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Tissus (suite) : Bâches, toiles cirées et goudronnées.	Allemagne	3 60	»	3 60	3 60	»	»	3 60
	Angleterre	688 60	»	688 60	688 60	178 02	»	866 62
	Belgique	27,230 77	»	27,230 77	27,230 77	»	»	27,230 77
	Pays Bas	677 28	»	677 28	677 28	73 08	»	750 36
	Portugal	30 »	»	30 »	36 »	»	»	36 »
	TOTAL.	28,636 25	»	28,636 25	28,636 25	251 10	»	28,887 35
Verrerie	Allemagne	23,776 60	666 60	24,443 20	23,776 60	»	1,746 78	25,523 38
	Angleterre	7,060 13	»	7,060 13	7,060 13	385 38	60 »	7,505 51
	Belgique	10,657 18	»	10,657 18	10,657 18	330 »	»	10,987 18
	France	372 24	»	372 24	372 24	60 »	»	432 24
	Italie	210 »	»	210 »	210 »	»	»	210 »
	Pays-Bas	3,693 91	107 28	3,801 19	3,693 91	3,468 28	»	7,162 19
	Portugal	169 98	»	169 98	169 98	»	»	169 98
	Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	24 »	»	24 »	24 »	»	»	24 »
	Possessions portugaises . (Côte maritime.)	105 96	»	105 96	105 96	»	»	105 96
	Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	80 52	»	80 52	80 52	»	»	80 52
	Zanzibar	32 40	»	32 40	32 40	»	»	32 40
	TOTAL.	46,182 92	773 88	46,956 80	46,182 92	4,243 66	1,806 78	52,233 36

Verrerie et verroterie.	Verroterie	Allemagne	19,821 94	»	19,821 94	19,821 94	211 46	»	20,033 40
		Angleterre	14,692 85	»	14,692 85	14,692 85	647 58	»	15,340 43
		Autriche	69,473 05	»	69,473 05	69,473 05	»	»	69,473 05
		Belgique	106,228 91	»	106,228 91	106,228 91	»	»	106,228 91
		France	7,183 52	»	7,183 52	7,183 52	19,013 29	»	26,196 81
		Indes anglaises	3,908 08	»	3,908 08	3,908 08	»	»	3,908 08
		Italie	224,459 32	»	224,459 32	224,459 32	5,217 01	»	229,676 33
		Pays-Bas	29,996 94	»	29,996 94	29,996 94	50,975 47	»	80,972 41
		Portugal	5,585 40	»	5,585 40	5,585 40	»	»	5,585 40
		Possessions allemandes . (Côte orient. d'Afrique.)	231 84	»	231 84	231 84	»	»	231 84
		Possessions anglaises . . (Côte occid. d'Afrique.)	120 »	»	120 »	120 »	»	»	120 »
		Possessions anglaises . . (Côte orient. d'Afrique.)	4,995 »	»	4,995 »	4,995 »	»	»	4,995 »
		Possessions portugaises . (Côte maritime.)	96 »	»	96 »	96 »	»	»	96 »
		Possessions portugaises . (Rive gauche du Congo.)	76 56	»	76 56	76 56	»	»	76 56
Saint-Thomas (Ile) . . .	60 »	»	60 »	60 »	»	»	60 »		
Zanzibar	9,974 26	»	9,974 26	9,974 26	»	»	9,974 26		
TOTAL.	496,903 67	»	496,903 67	496,903 67	76,064 81	»	572,968 48		

ANNEXE IX.

IMPORTATIONS.

Année 1897.

Tableau récapitulatif par pays de provenance.

PAYS DE PROVENANCE	COMMERCE SPÉCIAL.		COMMERCE GÉNÉRAL.	
	Fr.	C.	Fr.	C.
Belgique	16,272,028	50	16,309,941	97
Angleterre	2,593,247	80	2,847,870	27
Allemagne	1,174,859	48	1,238,332	44
Pays-Bas	911,013	17	1,688,677	97
France	281,121	23	387,730	79
Italie	241,807	42	247,219	13
Portugal	156,014	84	155,918	40
Possessions portugaises (côte maritime) . .	151,449	71	170,238	05
Zanzibar	98,221	64	98,221	64
Autriche	70,167	55	71,020	51
Suisse	56,029	31	56,029	31
Suède et Norvège	55,529	01	28,090	06
Possessions portug. (rive gauche du Congo).	42,579	85	45,316	99
Danemark	19,373	14	19,496	86
Possess. anglaises (côte orient. d'Afrique) .	19,059	52	19,059	52
Espagne (Iles Canaries)	18,327	70	18,327	70
Indes anglaises	6,541	84	6,541	84
Possessions anglaises (côte occid. d'Afrique).	5,992	16	6,007	16
Possessions françaises (côte maritime) . .	»	»	4,800	»
États-Unis d'Amérique	3,095	92	3,268	72
Possess. allemandes (côte orient. d'Afrique).	2,837	90	2,837	90
Saint-Thomas (Ile)	1,050	»	1,050	»
Possessions françaises (Haut-Congo) . . .	630	»	630	»
Sénégal	189	60	189	60
Malte (Ile de)	139	20	139	20
Chine	132	»	184	8.
Grand-Duché de Luxembourg	24	»	24	»
TOTAUX	22,181,462	49	23,427,197	83

Mouvement du port de BOMA pendant l'année 1897.

NATIONALITÉ des BÂTIMENTS.	ENTRÉES.				SORTIES.			
	Navires au long cours.		Bâtiments de cabotage.		Navires au long cours.		Bâtiments de cabotage.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Allemands.	24	32,731	»	»	26	34,932	»	»
Anglais.	42	66,757	34	940	41	64,842	36	960
Belges	23	59,167	22	550	23	59,167	23	575
Français	9	12,193	»	»	10	13,605	»	»
Hollandais.	»	»	46	2,457	»	»	47	2,465
Portugais	»	»	69	1,260	»	»	77	1,348
TOTAUX.	98	170,848	171	5,207	100	172,546	183	5,348

Mouvement du port de BANANA pendant l'année 1897.

NATIONALITÉ des BÂTIMENTS.	ENTRÉES.				SORTIES.			
	Navires au long cours.		Bâtiments de cabotage.		Navires au long cours.		Bâtiments de cabotage.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Allemands	26	34,887	1	30	27	36,299	1	30
Américains	»	»	4	120	»	»	4	120
Anglais	38	55,676	1	433	40	58,414	1	433
Autrichiens	1	1,340	»	»	1	1,340	»	»
Belges	24	61,202	7	133	24	61,202	8	151
Français	14	18,856	»	»	14	18,856	»	»
Hollandais	»	»	175	8,549	»	»	180	8,761
Portugais	»	»	75	2,405	»	»	76	2,351
TOTAUX	103	171,961	263	11,670	106	176,111	270	11,846